Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 107 (1971)

Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

25

Montreux, le 10 septembre 1971

1172

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Ces moments merveilleux...

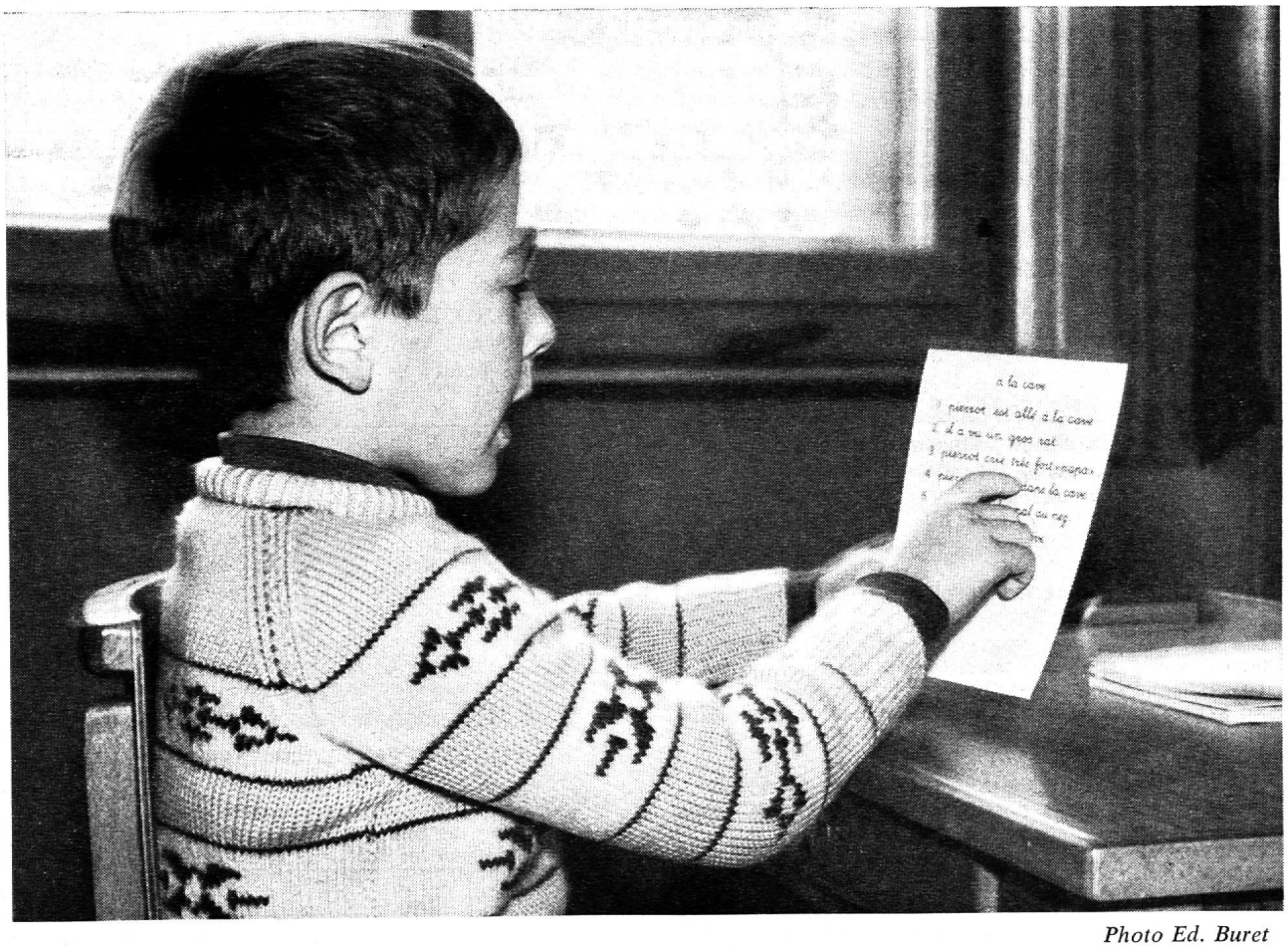

Photo Ed. Buret

dont dépend parfois toute une scolarité

Communiqués Vaud

COURS POUR L'ENSEIGNEMENT DANS LES CLASSES A OPTIONS

A celles et ceux qui n'auraient pas rectifié d'eux-mêmes, nous signalons que les cours pour l'enseignement dans les classes à options débuteront en automne 1971 et non 1972, comme l'indique par erreur le Bulletin officiel No 4 de juin-juillet, page 111.

Bien que le délai d'inscription soit passé, les intéressés peuvent encore s'inscrire, mais au plus vite.

le CC

ENSEIGNEMENT DU CALCUL : 1re, 2e ET 3e ANNÉES

Permanence, le **vendredi 17 septembre 1971,** au collège de Beaulieu, à Lausanne, **dès 16 h. 15.**

COURS D'ORIENTATION RÉGION DE LA CÔTE

Date : mercredi 22 septembre 1971. En cas de mauvais temps, renvoi au mercredi 29 septembre.

Lieu de rassemblement : Terrain des 3 Sapins, à proximité de l'Ecole primaire, Rolle (3 minutes de la gare CFF).

Heure : rassemblement et contrôle des patrouilles dès 13 h. 30. Premier départ : 14 h. Fin de la course : aux environs de 16 h. 30 - 17 h.

Inscriptions : Mérinat P. A., maître de sports, 86, avenue Général-Guisan, 1180 Rolle, tél. (021) 75 24 17.

Finance d'inscription : à acquitter le jour de la course. 1 franc par participant.

AVMG.

POSTES AU CONCOURS

Les postes suivants sont mis au concours. Obligations et avantages légaux.

Inscriptions jusqu'au **15 septembre 1971** dernier délai.

CORSIER-SUR-VEVEY : maîtresse enfantine ; entrée en fonctions : 20 septembre 1971.

CHAVORNAY : institutrice primaire ; entrée en fonctions : 1er novembre 1971.

DOMMARTIN et SUGNENS (groupement scolaire), 1041 **Dommartin :** institutrice primaire à **Dommartin** ; entrée en fonctions : immédiate.

ÉCLÉPENS (groupement scolaire) : instituteur primaire à **Eclépens** ; entrée en fonctions : 1er octobre 1971.

LAUSANNE : maîtres de classes supérieures (plusieurs postes) ; maîtres de classes d'orientation professionnelle (plusieurs postes) ; maîtres ou maîtresses de dessin (plusieurs postes) ; maîtres de travaux manuels (un ou deux postes) ; maîtres de gymnastique (un ou deux postes) ; instituteurs primaires (plusieurs postes) ; institutrices primaires (plusieurs postes) ; maîtresses de rythmique (plusieurs postes) ; maîtresses enfantines (plusieurs postes) ; entrée en fonction : 1er novembre 1971 ou 16 avril 1972.

LE CHENIT (Le Sentier) : maîtresse ménagère au **Sentier/Chez-le-Maître** ; entrée en fonction : immédiate.

LONAY : institutrice primaire ; entrée en fonctions : 30 septembre 1971.

MONTREUX : maîtresse de classe de développement ; institutrices primaires (plusieurs postes) ; entrée en fonctions : 1er novembre 1971.

PRILLY : maître de classe supérieure ; maîtresse ménagère ; entrée en fonctions : immédiate.

RENENS : maîtres de classes supérieures ; entrée en fonctions : 1er octobre 1971 ; maître de classe supérieure ; institutrices primaires ; maîtresse enfantine ; entrée en fonctions : 1er novembre 1971.

YVONAND, Rovray et Arrissoules (groupement scolaire), 1462 **Yvonand :** institutrice primaire à Yvonand ; entrée en fonctions : immédiate.

Pensions et maisons de vacances bien aménagées
Classes de ski
Champs d'été
Classes en plein air
en Valais, dans l'Oberland bernois, aux Grisons et en Suisse centrale.
Hiver 72 : Demandez la nouvelle liste des périodes libres.
Eté 72 : Les groupes trouvent encore des périodes libres. **Offre spéciale** pour les classes en plein air ! Maisons sans et avec pension.
Adressez les demandes à la preneuse à bail et loueuse.
DFHZ
Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41, 4000 Bâle 20
Tél. (061) 42 66 40

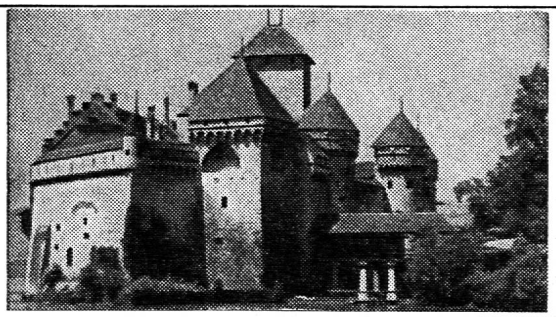

VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux
Entrée gratuite
pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

imprimerie
Vos imprimés seront exécutés avec goût
corbaz sa
montreux

Belet & Cie, magasin de bois, Lausanne
Université 9 — Tél. 22 82 51
Usine Ch. Maillefer — Tél. 32 62 21

ÉDITORIAL

Enseignants de Romandie, serrons les rangs!

Alors qu'il m'appartient de prendre la plume pour la première fois en tant que rédacteur de l'« Educateur », vous me permettrez, collègues lecteurs, de commencer par remercier sincèrement celui qui a signé son dernier éditorial le 2 juillet : Maurice Besençon. Son passage à l'« Educateur » fut court, trop court. En peu de temps, toutefois, Maurice Besençon a su donner à notre journal un visage bien particulier et, ma foi, fort plaisant. La personnalité que les prédécesseurs de Maurice Besençon avait donnée à notre hebdomadaire, il a su l'affirmer encore. Cette mission de stimulateur de la pédagogie romande, assignée à l'« Educateur », a été parfaitement remplie. Merci.

Ce constat de réussite rend la tâche du successeur de Maurice Besençon ardue. Il s'agira de ne pas décevoir... Mais je compte sur vous, collègues de Romandie, pour m'aider dans ma tâche. Car l'« Educateur et Bulletin corporatif » n'est pas le journal de ses rédacteurs. Il est vôtre, répétons-le. Il est vôtre, car c'est vous aussi qui devez l'alimenter de par vos réflexions, par vos expériences, vos désirs, vos craintes, vos opinions. L'« Educateur » devrait être toujours davantage un point de rencontre, centre de ralliement de tous ceux qui ont mission éducative, chacun y apportant sa part, cette part étant nécessaire.

En effet, je pense que nous sommes parvenus à un moment de l'histoire de l'école où se fait sentir de plus en plus, pour nous enseignants, la nécessité de serrer les rangs. L'« Educateur » pourrait être un catalyseur de cette synthèse de nos efforts. Il voudrait l'être.

Car voyez la réalité ! Les problèmes ne s'amoncellent-ils pas à notre horizon pédagogique ? Le terrain sur lequel nous avions l'habitude d'évoluer avec, semble-t-il, assez de sécurité, devient quelque peu mouvant. De tout côté le maître d'école est assailli de questions nouvelles et souvent complexes. Ici, on réforme les structures de l'école, on abat les cloisons entre le primaire et le secondaire et on institue les cours à niveaux. Là-bas, on déplace le début de l'année scolaire. Partout on proclame la nécessité de méthodes nouvelles, on veut changer les programmes, revoir les objectifs, supprimer la note, introduire les moyens audio-visuels. Alors que la mathématique est modernisée, la grammaire, elle, éprouve le besoin d'une cure de rajeunissement...

A Berne, on songe à modifier les articles constitutionnels qui régissent l'instruction et l'éducation du citoyen suisse. A La Chaux-de-Fonds, on réclame une formation permanente pour les enseignants. L'Ecole romande entre peu à peu dans les faits et essaie d'ajuster les programmes des quatre premières années de scolarité.

Quant à l'Union syndicale suisse, verra-t-elle ses rangs grossir des plus de 5000 membres de la SPR, une SPR qui cherche, par ailleurs, à se donner de nouveaux statuts ?

Et, alors que nous devrions pouvoir entreprendre l'étude de ces questions à tête reposée, afin de prendre des décisions en bonne connaissance de cause, la sollicitation de réponses rapides — dans un climat de contestation parfois — nous oblige à des solutions peut-être imparfaites.

L'« Educateur et Bulletin corporatif » n'a pas la prétention d'apporter une réponse satisfaisante à chacune de nos questions. Non, évidemment. Mais si, journal de chacun, il est le fruit des méditations de beaucoup, alors peut-être pourrait-il apporter sa contribution — oh modeste — à la solution de nos problèmes.

Jean-Claude Badoux

Sommaire

Editorial
Enseignants de Romandie, serrons les rangs ! page 587

Coordination romande
Programme CIRCE de français page 588

Pratique de l'enseignement
Enseigner la grammaire page 596
La lecture du mois page 599
La page des maîtresses enfantines page 601

Documents
Suisse insolite page 602
Miettes d'histoire page 602
A propos de graphologie page 603

Divers
Quand les enfants se mettent à juger leur maître... page 604
La lecture des journaux à l'école page 598
L'avenir des machines à enseigner page 598

COORDINATION ROMANDE

Projet de programme romand de français pour les 4 premières années

OPTIONS PRINCIPALES

a) Les apports récents de la linguistique ont conduit la pédagogie du français à se renouveler. Il est donc naturel que le projet de la sous-commission ait voulu tenir compte de cet était de fait.

Tous nos programmes cantonaux se réfèrent encore à des conceptions linguistiques et pédagogiques dépassées. **La sous-commission a opté pour la recherche d'une position plus évoluée.** Malheureusement, il faut avouer que, dans l'état actuel des recherches, les résultats obtenus ne sont pas suffisamment sûrs pour être généralisés. Dans ces conditions, la sous-commission a tenté de **tenir compte au maximum des critiques justifiées adressées à l'enseignement traditionnel du français.**

C'est dire que **les propositions de la sous-commission ne constituent qu'un premier pas,** mais un pas qui lui paraît important, sur la voie d'un **renouvellement progressif** de la pédagogie de notre langue maternelle. La sous-commission espère que la Suisse romande saura prendre les décisions nécessaires pour que cette première démarche soit suivie d'autres.

b) La langue est un instrument de communication. Elle doit être appréhendée comme telle et non comme objet d'étude seulement. Dès lors, et surtout à l'âge entrant en ligne de compte dans nos préoccupations, **il convient de fonder l'enseignement sur la première et la plus importante des formes de communication : le langage oral.**

c) **L'enseignement de la langue a un caractère global :** l'expression orale, puis écrite, en est le point de départ mais aussi le couronnement. Les autres disciplines trouvent leur justification principale dans l'expression.

d) Une langue est d'abord une structure, un système. Ceci implique qu'à ce titre elle doit être saisie comme un tout, un ensemble d'éléments interdépendants qui peuvent être combinés à l'infini. L'enchaînement de ces éléments, leur organisation dans le temps n'est, en revanche, concevable que dans les limites de lois qui régissent le fonctionnement ou les mécanismes du système entier. C'est l'ensemble de ces lois qui constitue la grammaire.

La sous-commission a opté pour un enseignement de cette discipline fondé sur une **observation des mécanismes et une suite d'activités qui amèneront l'élève à dégager les structures élémentaires de sa langue maternelle.** Le programme proposé est donc plutôt une préparation à la grammaire, préparation qui permettra, au niveau secondaire, une approche plus formelle de cette discipline.

e) La sous-commission a voulu présenter un programme qui évite les confusions de plans trop fréquentes actuellement. A ce titre, par exemple, les leçons de grammaire, de vocabulaire et même de lecture tournent souvent en leçons d'orthographe. **La sous-commission a donc essayé de mieux répartir les notions prévues au programme des diverses disciplines.** Si elle estime que l'enseignement de la langue doit avoir un caractère global, elle souhaite aussi que le maître ait une claire notion de ce qu'il enseigne et qu'il sache équilibrer les parts dues à chaque discipline du français.

f) Enfin, la sous-commission a cherché, notamment dans les programmes d'orthographe, de grammaire et de composition, à **s'en tenir aux notions que l'enfant peut maîtriser** sans recourir à une mémorisation qui risquerait de faire illusion ou à un drill excessif. C'est ainsi qu'après avoir pris contact avec les représentants de l'enseignement secondaire, la sous-commission a renvoyé à plus tard l'acquisition de certaines notions qu'il sera beaucoup plus économique d'enseigner alors, grâce à une préparation plus adéquate au niveau primaire et grâce à une maturité plus grande de l'élève. L'enseignement primaire vise à préparer des enfants sachant s'exprimer de manière simple et correcte, oralement et par écrit.

FORMATION DU CORPS ENSEIGNANT

La sous-commission estime que les propositions qu'elle présente ne sauraient être appliquées sans une information préalable approfondie du corps enseignant en fonction. Celui-ci a, en effet, reçu une formation très différente de celle qu'il devra donner aux élèves, en grammaire notamment, et les moyens d'enseignement (méthodologies, cahiers d'exercices, etc.) qu'il faudra mettre à sa disposition ne sauraient suffire à assurer la maîtrise et la réussite d'un enseignement conçu dans un esprit nouveau.

Quant aux futurs membres du corps enseignant, leur formation devra être assumée par les écoles normales.

1. BUTS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Moyen d'expression et de communication, la langue s'acquiert chez l'enfant dès les premières années. A l'école, il s'agit de poursuivre un apprentissage commencé dans la famille et plus précisément de favoriser un double besoin, de développer un double pouvoir :

— le besoin et le pouvoir de s'exprimer oralement et par écrit ;

— le besoin et le pouvoir de comprendre ce qui est dit et écrit.

Ainsi, l'enseignement de la langue doit-il être conçu, d'une part, comme un encouragement à la communication, orale d'abord, écrite ensuite et, d'autre part, comme un entraînement à découvrir et à maîtriser progressivement les moyens d'expression.

L'encouragement à la communication doit précéder tout approfondissement analytique, le motiver, l'accompagner et finalement le justifier. Quant à l'acquisition des moyens d'expression, elle doit être fondée sur un travail patient d'assimilation. Il s'agit en premier lieu de combler les déficits hérités du milieu ; on ne songera qu'ensuite à l'assouplissement et à l'enrichissement. L'enfant ne se haussera que peu à peu à un niveau de langue plus évolué.

L'enseignement de la langue a un caractère global : l'expression, orale puis écrite, en est le point de départ mais aussi le couronnement. Si les autres disciplines — la lecture et l'art de dire, le vocabulaire, la grammaire accompagnée de la conjugaison et de l'orthographe — ont bien leur objet propre, elles trouvent leur justification principale dans l'expression. En bref, enseigner le français, c'est partir

de l'expression spontanée et y revenir après avoir recensé et exercé les diverses formes linguistiques.

Sur un plan général, l'enseignement de la langue maternelle — laquelle sert de véhicule à la pensée dans toutes les disciplines — favorise le développement des structures mentales de l'enfant. Enfin, et ce n'est pas son moindre mérite, il lui permet de découvrir, d'apprécier et d'accepter certaines valeurs morales et esthétiques.

2. EXPRESSION ORALE ET EXPRESSION ÉCRITE

A l'école primaire, les activités d'expression, qu'elles soient orales ou écrites, ont pour but fondamental :

— d'amener l'enfant à se découvrir lui-même ;
— de l'encourager à manifester sa pensée ;
— de l'inciter à communiquer avec les autres ;
— de l'aider à se faire comprendre des autres.

Au cours de ces activités, l'enfant forme son esprit, son jugement, son goût, son cœur. Il développe sa personnalité.

Si toutes les disciplines de la langue contribuent à l'enrichissement et à l'épanouissement de l'expression, si toutes doivent être pour l'enfant des occasions de parole, l'expression orale, l'élocution, la récitation et la composition sont, plus essentiellement que les autres, disciplines d'expression.

2.1. EXPRESSION ORALE

Buts :

Les exercices d'expression orale donnent à l'enfant l'occasion d'exercer la langue parlée, favorisent sa spontanéité, le disposent à l'expression écrite.

Méthode :

Préparer l'enfant aux exigences de la langue parlée c'est, d'une part, l'arracher à une attitude purement réceptive et, d'autre part, le faire passer de la mimique et du geste à l'expression verbale. D'où la nécessité de créer un climat propice aux échanges d'idées.

Pratiquement :

a) Le maître veille à motiver l'expression, saisit toutes les occasions qui lui sont offertes pour donner la parole à l'enfant ; il s'applique à briser la règle du silence.
b) S'il lui appartient souvent d'être un meneur de jeu, le maître accepte aussi d'être un interlocuteur.

Programme :

Activités possibles : récits personnels narrations suggérées par les événements, conversations, débats.

Le découpage d'un programme ne se justifie guère. Le maître aura le soin de choisir les exercices qui correspondent à l'âge de ses élèves.

2.2. ÉLOCUTION

Buts :

S'il doit y avoir, à l'origine de l'expression orale, spontanéité et liberté, l'éducation proprement dite de la parole suppose les notions d'exemple, de contrôle et d'exercice.

Ainsi, l'enseignement de l'élocution amène l'enfant à traduire sa pensée avec justesse et clarté ; l'aide à corriger ses défauts de prononciation et le débraillé de son langage, tout en respectant les exigences singulières, les vertus propres de la langue parlée : vie, fraîcheur, richesse.

Méthode :

L'éducation de la parole est une œuvre de tous les instants. Mais elle requiert des moments de particulière tension qui accélèrent le progrès.

Pratiquement :

a) Le maître doit être exemplaire. Il paie de sa personne, sans cabotinage, donnant ainsi une leçon implicite : voix bien posée, articulation nette, débit modéré, inflexions variées. Il s'efforce de n'employer que les termes les plus simples pour être compris de tous, en évitant toutefois le langage puéril.
b) Il exerce un contrôle attentif sur les mots et les tours dont use l'enfant, quelle que soit la discipline enseignée.
c) Il prévoit des exercices spécifiques de diction.

Programme :

Exercices à partir de textes lus, d'observations (géographiques, scientifiques, par exemple), de dessins à commenter.

Le découpage d'un programme ne se justifie guère. Le maître aura le soin de choisir les exercices qui correspondent à l'âge de ses élèves.

2.3. RÉCITATION

Buts :

L'enseignement de la récitation introduit l'enfant dans le monde merveilleux de la poésie par le jeu du rythme, de l'harmonie et de la musique des mots ; il développe ainsi sa sensibilité et son goût. Il lui donne en outre l'occasion de se présenter seul face à autrui, de dominer sa timidité, d'enrichir son vocabulaire et d'exercer sa mémoire.

Méthode :

Pratiquement :

a) Le maître puise aussi bien dans le trésor de la production poétique contemporaine que dans celui de la littérature classique. L'essentiel est que le texte choisi — vers ou prose — réponde à la sensibilité et à l'intelligence enfantines.
b) Il s'assure que l'élève a compris le sens des mots, la construction des phrases, mais surtout qu'il a saisi le rythme, la musique, la poésie du texte présenté.
c) Il rend l'élève attentif à l'importance de la respiration, de l'accent tonique. Il s'efforce d'obtenir une articulation nette, une diction soignée.
d) Il veille enfin à ce que le commentaire n'affaiblisse pas l'envol rythmique, à ce que le poème mis en pleine lumière conserve la part de mystère qui fait souvent sa beauté.

Programme :

Récitations (vers et prose), scènes mimées, théâtre.

Le découpage d'un programme ne se justifie guère. Le maître aura soin de choisir les exercices qui correspondent à l'âge de ses élèves.

2.4. COMPOSITION

Buts :

L'enseignement de la composition doit faire naître et développer chez l'enfant le besoin de s'exprimer par écrit. Il doit

lui en donner les moyens et l'encourager à correspondre avec autrui.

Méthode :

L'enseignement de la composition française part de la spontanéité enfantine. Il s'agit de faire passer l'élève d'une expression libre à une expression libre amendée, enrichie : amendée de forme selon les règles de l'usage, enrichie de contenu grâce à l'influence du maître. En bref, d'utiliser deux forces : la spontanéité de l'enfant, l'expérience de l'adulte.

Pratiquement :

a) Le maître tient compte de l'origine affective du langage en accordant un privilège à l'expression des émotions, des sentiments, des opinions, des désirs.

b) Il encourage l'enfant à exprimer des sentiments vrais, à parler simplement de ce qui le touche directement, à narrer les événements dont il a été réellement acteur ou spectateur, donc à exprimer sa vie propre.

c) Se fondant sur le caractère social de l'expression, le maître enracine le plus possible son enseignement dans la communication. Le langage dans la vie, c'est celui de la conversation et de la correspondance. Ces deux situations exigent un partenaire. Une grande importance est donc accordée à l'auditeur, au lecteur.

d) Le maître réserve la primauté à l'expression orale. Le passage de l'expression orale à l'expression écrite est le dernier temps de la socialisation. Le succès de ce passage dépend du respect de cette primauté.

e) Il tente enfin de réussir « la conjonction de la spontanéité et de la culture » en proposant à l'enfant des exemples et des exercices qui l'incitent à respecter progressivement les exigences du bon usage.

Programme :

Principes :

a) L'expression libre précède les exercices dirigés.

b) L'expression libre est présente à chaque étape de l'enseignement.

c) Une préparation orale précède toujours un exercice écrit.

1re année (élèves de 6-7 ans)

— Expression libre : Les élèves sont encouragés, incités à s'exprimer oralement, à dire à toute occasion leur pensée de l'instant.

2e année (élèves de 7-8 ans)

— Expression libre : Les élèves s'expriment librement, racontent de brèves histoires : une phrase, quelques phrases. Le maître prend note des meilleurs textes, les affiche, les fait lire à l'ensemble de la classe.
Aucune préoccupation de forme ne doit freiner l'expression. Les corrections orales, les modifications indispensables sont faites avec la plus grande discrétion.

3e année (élèves de 8-9 ans)

— Expression libre : Les exigences et l'attitude du maître sont les mêmes qu'en 2e année. Toutefois, les élèves sont conduits progressivement à écrire eux-mêmes leurs textes et ces textes peuvent être mis plus largement en circulation : des échanges s'organisent entre classes.

4e année (élèves de 9-10 ans)

— Expression libre :

a) **Textes libres**
L'enfant prend la plume quand il le veut et présente à son maître tous les textes qu'il écrit spontanément.

b) **Exercices d'expression libre**
Exercices de composition collective constituant, d'une part, un essai d'amendement de l'expression spontanée et, d'autre part, une indispensable suggestion pour les élèves qui ne s'expriment pas spontanément.

— Exercices instrumentaux :

a) **Gammes**
Exercices oraux qui permettent, sous une forme expressive, la « manipulation » du vocabulaire.

b) **Schémas**
Exercices oraux permettant de doter l'enfant de structures favorisant l'expression.

3. LECTURE

Buts :

L'enseignement de la lecture a pour but :

— de doter l'enfant d'une technique de déchiffrage ;
— d'éveiller chez lui le goût de la lecture ;
— de développer sa compréhension du texte écrit ;
— d'enrichir ses connaissances ;
— d'augmenter et de diversifier ses moyens d'expression ;
— de l'entraîner à la correction en lecture à haute voix et à la rapidité en lecture silencieuse.

Au cours de ses lectures, l'enfant forme son jugement ; son sens moral et son sens esthétique se développent.

Méthode :

L'acquisition (une méthode romande d'apprentissage de la lecture est actuellement expérimentée) et l'amélioration d'une technique de déchiffrage exigeant, d'une part, un effort souvent ingrat, l'éveil du goût de lire dépendant d'autre part, directement de l'intérêt de l'enfant, l'enseignement de la lecture doit être particulièrement bien motivé.

Pratiquement :

a) Le maître donne à lire à l'enfant des textes de valeur : extraits d'œuvres littéraires ou véritables livres pour enfants, les uns et les autres enrichissants tant du point de vue intellectuel que moral.

b) Il saisit toutes les occasions qu'offre la vie de la classe pour favoriser la lecture. Il choisit des textes récréatifs et documentaires en relation avec la géographie, l'histoire, par exemple. Il pratique la correspondance et l'échange de documents entre classes.

c) Il établit un lien entre lecture et élocution en faisant s'exprimer l'enfant sur ce que celui-ci a lu. Pour cela, le maître invite l'enfant à dire ce qu'il pense, à juger les personnages, leur caractère, leurs actions et réactions, à indiquer ce qu'il a aimé dans sa lecture.

d) Il est attentif à l'aspect technique de la lecture :

1. Il consolide les acquisitions de 1re année par des exercices relatifs aux perceptions (vision, audition) et à la motricité, aux structures spatio-temporelles, aux facultés d'attention et de concentration, à la correction du langage.

2. Il veille à une maîtrise progressive des difficultés (sons inversés, confusion de lettres, omission de syllabes).

3. Il est attentif, en lecture à haute voix, à l'articulation, au débit, à l'intensité, à la respiration, au phrasé et au rythme.

4. En lecture silencieuse, il entraîne l'enfant à la rapidité.

Programme :

1re année (élèves de 6-7 ans)
Apprentissage de la lecture.

2e année (élèves de 7-8 ans)

— Exercices individualisés de prélecture pour les élèves insuffisamment développés.
— Consolidation des acquisitions de 1re année quant à la technique de déchiffrage.
— Lecture de textes récréatifs et documentaires offrant des qualités littéraires.
— Lecture à haute voix visant à une bonne articulation, à une respiration correspondant aux groupes de sens, au respect de la ponctuation.
— Lecture silencieuse.
— Entraînement à la compréhension du texte.

3e année (élèves de 8-9 ans)

— Exercices individuels de déchiffrage. Entraînement à la rapidité.
— Lecture de textes récréatifs et documentaires offrant des qualités littéraires.
— Lecture à haute voix visant à une bonne articulation, à une respiration correspondant aux groupes de sens, au respect de la ponctuation, à un débit suffisamment rapide.
— Lecture silencieuse. Entraînement à la compréhension et au jugement des idées exprimées dans le texte.

4e année (élèves de 9-10 ans)

— Exercices de lecture courante et expressive visant à une articulation claire, à une respiration correcte et au découpage judicieux en groupes de sens, au respect de la ponctuation et des liaisons.
— Lecture de textes récréatifs et documentaires offrant des qualités littéraires.
— Lecture silencieuse. Entraînement à la compréhension, par l'emploi du dictionnaire notamment, et au jugement des idées exprimées dans le texte.
— Premiers essais d'explication littéraire de textes.

4. VOCABULAIRE

Buts :

L'enseignement du vocabulaire a pour but :

— d'enrichir le langage de l'enfant par l'apport de mots nouveaux et d'expressions nouvelles, par l'établissement d'associations et de rapports de sens entre les mots ;
— d'épurer le langage par l'élimination des acceptions erronées et des impropriétés de termes.

Il s'agit de doter l'enfant d'un vocabulaire qu'il sache employer correctement pour exprimer les nuances, intellectuelles ou affectives, de sa pensée.

Méthode :

L'enseignement du vocabulaire revêt deux formes différentes. Il faut, d'une part, l'envisager comme un enseignement distinct des autres disciplines du français et, d'autre part, l'introduire chaque fois que les activités scolaires et les intérêts de l'enfant en général en offrent l'occasion.

Pratiquement :

a) Le maître motive le vocabulaire par rapport à l'expression en général en groupant les mots autour d'un centre d'intérêt.
b) Il amène l'enfant à prendre conscience de la correspondance existant entre les faits de pensée et les faits de langage : le langage est l'expression d'une pensée.
c) Il lui fait comprendre que le mot isolé n'a pas de valeur, qu'il en acquiert une dans une phrase, dans un contexte explicite ou implicite.

Programme :

Principes :

a) Les mots de la liste de base doivent être connus quant au sens. Répartis par degrés, ils sont abordés par thèmes.
b) Ces mots sont situés par rapport à leurs cooccurrents et confrontés avec d'autres termes qui n'appartiennent pas forcément à la liste de base. Il est possible de mettre ainsi en évidence différentes relations sémantiques. Ces relations sont travaillées dans des exercices de synonymie (mots de sens proche, équivalents), d'antonymie mots de sens opposé), de correspondance, de classement, de dérivation.
Il faut, en outre, montrer que la plupart des mots font partie d'une famille et qu'ils peuvent, par ailleurs, avoir des acceptions différentes.
c) L'étude systématique des mots de la liste de base ne dispense pas le maître de s'arrêter au vocabulaire rencontré au cours des différentes activités scolaires.
d) L'enseignement du vocabulaire fait une place au dictionnaire que l'enfant apprend à connaître et à manier avec aisance.

1re année (élèves de 6-7 ans)
Les thèmes et les mots sont librement choisis.

2e année (élèves de 7-8 ans)
Mots du vocabulaire de base. (La liste des mots du vocabulaire de base fait l'objet d'une publication spéciale.)

Thèmes :

a) la famille et les relations sociales.
b) L'habitation - La nourriture - Les vêtements.
c) Le corps humain - Les gestes et les mouvements - La maladie - Les sensations - Les émotions - Les sentiments.
d) Les saisons et la mesure du temps - La nature - Les animaux.
e) L'école.
f) La ville - Le village - La circulation.
g) Les activités humaines - Le travail - Les loisirs - L'argent.

3e année (élèves de 8-9 ans)
Mots de vocabulaire de base. (La liste des mots du vocabulaire de base fait l'objet d'une publication spéciale.)

Thèmes :

a) La famille et les relations sociales.
b) L'habitation - La nourriture - Les vêtements.
c) Le corps humain - Les gestes et les mouvements - La maladie - Les sensations - Les émotions - Les sentiments - Le caractère.
d) Les saisons et la mesure du temps - La météorologie - L'univers, l'espace - La nature - Les animaux - La végétation - Les eaux.
e) L'école - Le langage.
f) L'Etat - La ville - Le village - La circulation et les moyens de transport.
g) Les activités humaines - Le travail - Les loisirs - L'argent - La poste.

4e année (élèves de 9-10 ans)

Mots du vocabulaire de base. (La liste des mots du vocabulaire de base fait l'objet d'une publication spéciale.)

Thèmes :

a) Les relations sociales - La vie, les événements.

b) La construction - L'habitation - La nourriture - Les vêtements.

c) Le corps humain - Les gestes et les mouvements - La maladie - Les sensations - Les émotions - Les sentiments - Le caractère.

d) Les saisons et la mesure du temps - La météorologie - L'univers, l'espace - La nature - Les animaux - Le relief du sol.

e) L'école - Le langage - Le livre - L'intelligence - Les aptitudes.

f) L'Etat - La patrie - La ville - La circulation et les moyens de transport.

g) Les activités humaines - Le travail - Les loisirs - Le commerce - L'argent - La poste - Les quantités et les dimensions.

5. GRAMMAIRE

Buts :

L'enseignement de la grammaire a pour but :

— de faire acquérir à l'enfant, sur les plans oral et écrit, une maîtrise normale de la langue ;

— de favoriser, au même titre que l'enseignement de la mathématique, son passage progressif du stade des opérations concrètes à celui des opérations formelles en utilisant ses premières facultés d'abstraction ;

— de lui révéler le fonctionnement du système de la langue ;

— de définir une terminologie destinée à assurer une progression sans équivoque dans l'étude de la langue.

Méthode :

L'enseignement de la grammaire part de la langue orale de l'enfant et suppose un entraînement quotidien à la communication.

Pratiquement :

a) Le maître exerce systématiquement l'enfant aux différentes formes de l'expression orale (affirmation, négation, interrogation, ordre) et à l'acquisition progressive de formes orales plus élaborées (comparaison, coordination, subordination).

b) Il l'amène à prendre conscience de la notion de structure en lui faisant exercer méthodiquement les mécanismes de base de la langue et à découvrir les lois qui régissent le système. Il a recours à des activités d'ordre logique (observation, relation, classification).

c) Il met à sa disposition une terminologie qui l'aide à fixer les notions mises en évidence.

PROGRAMME

1re année (élèves de 6-7 ans)

Entraînement systématique aux différentes formes de l'expression orale.

Pas de programme de grammaire proprement dit. En revanche :

— jeux d'observation et jeux logiques ;

— premiers exercices de classification ;

— premiers exercices de mise en relation.

2e année (élèves de 7-8 ans)

Entraînement systématique aux différentes formes de l'expression orale.

Objectif fondamental : la relation groupe nominal (GN) - groupe verbal (GV).

— La notion de PHRASE.

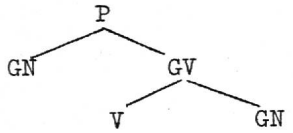

— L'opposition groupe nominal - groupe verbal.
Noyau du groupe nominal : **le nom**.
Noyau du groupe verbal : **le verbe**.

— La fonction SUJET.

Terminologie :

— la phrase, le verbe, le sujet ;

— le nom, le pronom de conjugaison.

3e année (élèves de 8-9 ans)

Entraînement systématique aux différentes formes de l'expression orale.

Objectif fondamental : la relation groupe nominal - groupe verbal.

— Les constituants du groupe nominal : nom, déterminant, adjectif qualificatif.

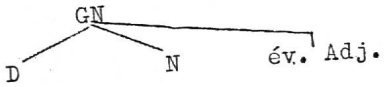

— Le groupe verbal comprenant le verbe et un complément.

— La notion de complément I (objet *) et celle de complément II (circonstance *).

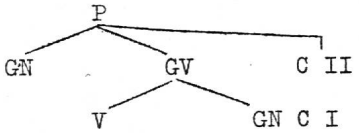

Terminologie :

— le verbe, le sujet, le complément I, le complément II ;

— le nom, le pronom de conjugaison, le déterminant, l'adjectif qualificatif ;

— permutable, non permutable.

4e année (élèves de 9-10 ans)

Entraînement systématique aux différentes formes de l'expression orale.

Objectifs fondamentaux :

— la relation S — V < C I / C II

— la relation S — V être — A.

I. a) L'opposition

— C I est un groupe nominal ; il n'est pas permutable (c. d'objet *).

— C II est un groupe nominal ; il est permutable (c. circonst. *)
un adverbe (c. circonst. s'il est permutable *).

* Les termes indiqués entre parenthèses ne sont pas à proposer aux élèves. Ils ne font que situer les notions selon l'ancienne terminologie.

b) L'opposition :

— le groupe complément (I et/ou II) est non prépositionnel	C I (c. d'objet direct *) C II (c. circonst. direct *)
— le groupe complément (I et/ou II) est prépositionnel	C I (c. d'objet indirect *) C II (c. circonst. indirect *)

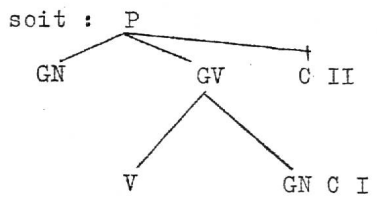

C II { GN { prépositionnel / non prépositionnel } / Adv. } permutable

GN C I { prépositionnel / non prépositionnel } non permutable

c) La notion de préposition comme mot de relation :

— dans le GV : relation V — GN prépositionnel

— dans le GN : relation N — GN prépositionnel

II. Introduction de la notion d'**attribut du sujet** (A) selon l'opposition :

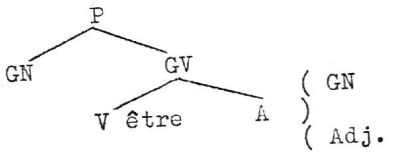

Terminologie :

— le sujet, le C I (c. d'objet *), le C II (c. circonstanciel *), l'attribut du sujet ;

— le nom, le pronom de conjugaison, le déterminant, l'adjectif qualificatif, le verbe, l'adverbe, la préposition ;

— permutable, non permutable ;

— prépositionnel, non prépositionnel.

6. ORTHOGRAPHE

Buts :

L'enseignement de l'orthographe a pour but :

— d'amener l'enfant à écrire correctement les mots de la liste de base et à maîtriser les graphies spécifiques de l'accord en nombre, en genre et en personne ;

— de l'encourager à utiliser des ouvrages de référence (dictionnaires, listes de mots) pour vaincre les difficultés orthographiques ne figurant pas au programme mais reconnues comme surmontables.

D'une façon générale, on s'attache à développer chez l'enfant l'habitude d'écrire sans fautes, quel que soit l'objet du texte : copie, dictée ou rédaction.

Méthode :

L'apprentissage de l'orthographe doit être conçu, dès le début de la scolarité, en fonction des possibilités réelles de l'enfant.

Pratiquement :

a) Le maître prépare l'enfant, par des jeux logiques, à saisir la nature des relations qu'entretiennent entre eux les éléments constituant la phrase, la compréhension du phénomène de l'accord dépendant de la perception de ces relations.

b) Il prévoit aussi, dès la première année, des activités qui développent les perceptions visuelles et auditives ; ces activités se traduisent généralement par des jeux divers.

c) Il distingue toujours les sons de leur graphie ; la méthode d'apprentissage de la lecture joue, à cet égard, un rôle déterminant en ce sens que, trop souvent, l'élève est conduit à confondre lettre et son ; c'est au contraire en opposant un son donné à l'ensemble de ses transcriptions possibles que l'orthographe correcte de ce son s'acquiert le mieux.

d) Il entraîne l'enfant très tôt à se contrôler spontanément, de sorte que toute graphie soit l'expression d'un choix conscient ; en principe, rien ne doit être écrit par l'enfant sans que tout ait été tenté pour prévenir les erreurs.

e) Il n'exige pas, au moins durant la première année, la restitution graphique des formes phoniques ; l'observation des formes écrites et leur imitation spontanée constituent un exercice en soi, d'une valeur pédagogique reconnue. La dictée non préparée peut subsister comme moyen de contrôle d'un acquis mais non comme exercice d'entraînement à l'orthographe. En revanche, il est important que l'élève ait le plus souvent possible l'occasion d'assumer la responsabilité de la correction graphique de ses textes (texte libre, rédaction, résumé, etc.), ceci afin d'affermir en lui l'habitude d'un auto-contrôle permanent.

L'enseignement de l'orthographe implique donc un effort constant. Pourtant, la notion de responsabilité ne dépassera pas les limites des problèmes normalement solubles par un élève d'un niveau donné. En conséquence, le maître saura restreindre la part de l'écrit au minimum utile à son enseignement, quelle que soit la discipline considérée.

Programme :

1re année (élèves de 6-7 ans)

Exercices de perception : jeux d'observation et de mémorisation visuelle ; exercices logiques divers.

2e année (élèves de 7-8 ans)

— Exercices préparatoires :
  a) jeux et exercices d'observation et de mémorisation visuelle ; exercices logiques divers ;
  b) exercices de perception des relations dans les faits de langage, notamment celles qui concernent le genre, le nombre et la personne.

— Initiation à l'emploi du dictionnaire ; l'alphabet.

— Orthographe des mots de la liste de base.
Pour les noms, on apprend également la forme du pluriel.

— Formes des verbes être et avoir et de ceux du type «chanter» au présent de l'indicatif, en relation avec :
  a) les pronoms de conjugaison de la 3e personne (singulier et pluriel) ;
  b) les autres pronoms de conjugaison ;
  c) le nom (singulier et pluriel).

— Eléments de ponctuation : le point et le point d'interrogation.

— Emploi de la majuscule en début de phrase et dans les noms propres.

3e année (élèves de 8-9 ans)

— Exercices préparatoires :
  a) jeux et exercices d'observation et de mémorisation visuelle ; exercices logiques divers ;
  b) exercices de perception des relations dans les faits de langage.
— Entraînement à l'emploi du dictionnaire.
— Orthographe des mots de la liste de base.
  Pour les noms, on apprend également la forme du pluriel ; pour les adjectifs, les formes du féminin et du pluriel.
— Transformations du groupe du nom en fonction du genre et du nombre.
— Formes des verbes figurant au programme de conjugaison (présent, imparfait, futur), en relation avec :
  a) les pronoms de conjugaison ;
  b) le nom (singulier et pluriel).
— Eléments de ponctuation : la virgule.

4e année (élèves de 9-10 ans)

— Exercices de perception des relations dans les faits de langage.
— Emploi du dictionnaire.
— Orthographe des mots de la liste de base.
  Pour les noms, on apprend également la forme du pluriel ; pour les adjectifs, les formes du féminin et du pluriel.
— Transformations du nom et de l'adjectif attributs du sujet en fonction du genre et du nombre.
— Formes des verbes figurant au programme de conjugaison, en relation avec le groupe nominal sujet :
  a) sujet formé d'un groupe nominal (singulier ou pluriel) ;
  b) sujet formé de plusieurs groupes nominaux.
— Signes de ponctuation et signes typographiques : le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, la virgule, le point-virgule, les deux points, les parenthèses.

7. CONJUGAISON

Buts :

L'enseignement de la conjugaison a pour but :

— d'entraîner l'enfant à l'emploi oral correct des formes verbales qu'il utilise ;
— de lui faire découvrir les variations graphiques de ces formes en liaison avec les variations phonétiques.

Méthode :

L'étude de la conjugaison française se nourrit dès le départ de l'apport constant des diverses disciplines du français. C'est ainsi que, dans son aspect syntaxique, la conjugaison relève de la grammaire et, dans son aspect morphologique, de l'orthographe. On pourrait à la rigueur se passer de faire de l'enseignement de la conjugaison un chapitre particulier. Il est toutefois plus rationnel, à un moment donné, de se livrer à une étude systématique.

Pratiquement :

a) L'enfant procède à des manipulations de formes verbales changements de personnes et variations de temps) tirées de l'expression libre, de dialogues, de scènes mimées.
b) Le maître fait intervenir les exercices systématiques au fur et à mesure que sont traitées, en grammaire et en orthographe, les notions nécessaires. Ces exercices font appel à la fois à la mémoire auditive (formes orales) et à la mémoire visuelle (formes écrites).

Programme :

1re année (élèves de 6-7 ans)

L'expression libre fournit l'occasion d'exercer, sans préoccupation d'un programme de conjugaison, l'emploi correct des formes verbales utilisées par l'élève.

2e année (élèves de 7-8 ans)

— Manipulation orale des formes et des temps usuels des verbes employés spontanément par l'enfant.
— Forme écrite des verbes être, avoir, aller et de ceux du type « chanter » qui ne présentent pas de difficultés quant au radical, au présent de l'indicatif.

3e année (élèves de 8-9 ans)

— Manipulation orale des formes usuelles de verbes du vocabulaire de base ; mise en évidence, par manipulation orale toujours, de l'opposition présent-passé-futur.
— Forme écrite, à l'imparfait et au futur, des verbes étudiés au présent en 2e année.
— Forme écrite, au présent, à l'imparfait et au futur, des 20 verbes suivants :
  — commencer, changer, appeler
  — ouvrir
  — finir
  — entendre, répandre, perdre
  — sortir, partir, dormir
  — mettre
  — venir
  — vouloir, pouvoir
  — voir, croire
  — savoir
  — faire, dire

4e année (élèves de 9-10 ans)

— Manipulation orale des formes usuelles de verbes du vocabulaire de base ; mise en évidence, par manipulation orale toujours, de l'opposition imparfait-passé composé.
— Forme écrite, au passé composé, des verbes étudiés en 2e et en 3e année.
— Forme écrite, au présent, à l'imparfait, au futur et au passé composé, des 20 verbes suivants :
  — espérer, oublier, employer, payer, ennuyer, envoyer, enseigner
  — apprendre
  — courir
  — conduire
  — paraître
  — recevoir
  — plaire
  — fuir
  — poursuivre
  — peindre, craindre
  — valoir
  — falloir, pleuvoir.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT

La sous-commission propose que les moyens suivants soient mis à la disposition du corps enseignant :

Jeux

— Jeux d'observation divers pour la grammaire, l'orthographe et la conjugaison (1re à 3e année).

— Jeux logiques divers pour la grammaire, l'orthographe et la conjugaison (1re à 3e année).

Manuels ou classeurs avec fiches

— Apprentissage et consolidation de la lecture (1re année, 2e année).
— Ouvrages de littérature enfantine, récréatifs et documentaires (dès la 1re année).
— Recueils de textes d'auteurs (dès la 2e année).
— Textes d'actualité (dès la 4e année).
— Recueils de poèmes (dès la 1re année).
— Dictionnaires (dès la 2e année).
— Liste des mots du vocabulaire de base (dès la 2e année).
— Tableaux de conjugaison (dès la 4e année).

Cahiers ou fiches d'exercices

— Exercices préparatoires à la lecture (école enfantine, 1re année).
— Exercices d'apprentissage et de consolidation de la lecture (1re année, 2e année).
— Vocabulaire (dès la 2e année).
— Grammaire (dès la 2e année).
— Orthographe (dès la 2e année).
— Conjugaison (dès la 2e année).

Cahiers ou fiches méthodologiques

— Expression orale.
— Apprentissage et consolidation de la lecture.
— Lecture à haute voix.
— Lecture silencieuse.
— Explication de textes.
— Composition.
— Vocabulaire.
— Grammaire.
— Orthographe.

Matériel

Des précisions à ce sujet seront données dans les notes méthodologiques.

Remarques

— La plupart des moyens d'enseignement seront à créer.
— En ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, l'expérimentation d'une méthode romande permettra de préciser quels moyens d'enseignement seront nécessaires.
— Dans le domaine des dictionnaires, il s'agira de trouver ou de composer des ouvrages convenant aux enfants.
— Des bibliothèques cantonales de prêt de séries d'ouvrages d'un même titre, des bibliothèques d'école ou de classe sont vivement souhaitées.

Aux membres de la SPR

Comme pour les programmes publiés dans les numéros précédents, le Comité central invite tous ceux qui auraient des observations touchant le programme de français à les formuler PAR ÉCRIT, jusqu'au 15 OCTOBRE, aux adresses rappelées ci-dessous.

Pour le Jura bernois : M. Henri Reber, Im Fuchsenried, 2500 Bienne ;
Pour Fribourg : M. Alexandre Overney, route de Bertigny 47, 1700 Fribourg ;
Pour Genève : M. Rodolphe Grob, route de Mategnin 3, 1217 Meyrin ;
Pour Neuchâtel : M. Claude Zweiacker, ch. de Montsoufflet, 2072 Saint-Blaise ;
Pour le Valais : Mlle Joséphine Briguet, rue du Manoir 1, 3960 Sierre ;
Pour Vaud : M. André-Georges Leresche, secrétariat SPV, ch. des Allinges 2, 1000 Lausanne.

Enfin, nous rappelons que ce texte est à l'usage des seuls membres de la SPR et qu'il ne doit pas être publié dans la presse.

Je cherche tout de suite

Jardinière d'enfant ou éducatrice spécialisée

pour enfants handicapés.

Travail indépendant pour personne sachant prendre ses responsabilités. 30 heures de travail hebdomadaire. Bon salaire.

Ecrire sous chiffre 98 à l'« Educateur », avenue des Planches 22, 1820 Montreux.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : F. BOURQUIN, case postale 445
2001 Neuchâtel

Educateur : M. Jean-Claude Badoux,
En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18 - 379

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE : Fr. 24.— ; ÉTRANGER Fr. 30.—

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Enseigner la grammaire...

Chez les Latins, deux haruspices ne se regardaient pas sans rire ; ni en France deux grammairiens sans méfiance, voire sans acrimonie. Curieuse passion que la nôtre pour une grammaire (une ?) qui sert, avec l'orthographe, de champ clos à de fervents lutteurs. A vrai dire, la grammaire n'existe pas : il y a des grammaires, à la limite une par praticien ; ce qui rend le dialogue facile... [1].

Gageons qu'à la seule lecture de ce titre plus d'un collègue aura tout aussitôt réagi en spectateur qui s'approche de l'arène, prêt à intervenir, au besoin, pour ou contre celui qui relance ainsi le combat ; prêt aussi, peut-être, à s'en détourner avec irritation après quelques instants, voyant, une fois de plus, dans cette escarmouche une raison de s'en tenir à ce qui s'est toujours fait jusque-là : « Si l'on écoutait ces novateurs — des théoriciens ! — on changerait tous les deux ans de programme, de méthodes... ».

Tant il est vrai qu'il paraît désormais difficile, en pays francophone, de parler grammaire sans soulever les passions. Je le fais néanmoins, puisqu'on me l'a demandé, n'ayant d'autre propos que de livrer ici quelques réflexions, dont je doute d'ailleurs qu'aucune soit très originale...

Celle-ci tout d'abord : il est une question fondamentale, que nos élèves savent nous adresser — et plus souvent que nous ne le voudrions — que nous ferions bien de nous poser très honnêtement avant d'opposer telle doctrine à telle autre, à la grammaire « traditionnelle » — on donnera à ces guillemets le sens que l'on voudra — la générative et la transformationnelle.

Pourquoi enseigner la grammaire ?

En d'autres termes : quel objectif entend-on assigner à cette discipline ?

On est reconnaissant aux auteurs du rapport de la CIRCE sur l'enseignement du français d'avoir précisé d'entrée que *la langue est un instrument de communication,* qu'*elle doit être appréhendée comme telle et non comme objet d'étude seulement* ; d'avoir rappelé avec une juste insistance que le but premier de l'enseignement du français est de permettre à chaque enfant de *s'exprimer de manière simple et correcte, oralement et par écrit* [2].

Si la leçon de grammaire participe de ce lent apprentissage, de cette progressive acquisition d'un instrument de communication, elle proposera d'abord à l'élève de faire fonctionner la langue, avant de lui montrer comment la langue fonctionne.

PRIMAUTÉ DE LA PRATIQUE SUR L'ANALYSE

Parmi tous les élèves capables de vous énumérer, au terme de leur scolarité, les pronoms relatifs *qui, que, quoi, dont, où, lequel et ses composés,* combien sauront dire sans hésiter : *le voisin dont je t'ai parlé,* plutôt que : *le voisin que je t'ai parlé* ?

Il conviendrait, dans ce sens, d'envisager la création systématique d'exercices structuraux qui permettent aux élèves de maîtriser peu à peu certaines constructions, par exemple celle de la proposition relative introduite par *dont* :

Maître (ou magnétophone) :
Voici une machine. Je ne m'en suis jamais servi.

Elève :
Voici une machine dont je ne me suis jamais servi.

On sait aussi combien est délicat l'usage, pourtant fréquent, des pronoms personnels compléments. On évitera le célèbre *donne-me-le* (ou sa variante *donne-moi-le*) par des exercices du type suivant :

Maître (ou magnétophone) :
Voici une fleur pour ta mère.
Elève :
Donne-la-lui.
Maître (ou magnétophone) :
Voici des carottes pour les lapins.
Elève :
Donne-les-leur [3].

Autre occasion de faire fonctionner la langue : les exercices de transformations. Ces extraits du compte rendu d'une expérience conduite au collège d'Orbe avec des élèves de 10 à 11 ans en donneront un aperçu.

1. LES PHRASES LES PLUS PETITES

Nous avons proposé 3 *modèles* de phrases :
Mod. 1 : nom + verbe.
Mod. 2 : nom + verbe + nom.
Mod. 3 : nom + verbe être + adjectif ou nom.

Ces 3 modèles ont été introduits l'un après l'autre, avec chaque fois des exercices de rédaction. Par exemple, des rédactions portant le titre «Qu'est-ce qui se passe?». Chaque élève, à tour de rôle, vient devant ses camarades et mime une action. La classe écrit ce qu'elle a vu en respectant le modèle de phrase.

2. LES MACHINES

Une fois les 3 modèles bien connus, nous avons parlé des transformations les plus importantes que nous avons appelées des *machines.*

Machine à négation
Machine à interrogation
Machine à pronominalisation

Cela a été la source de beaucoup d'exercices oraux ou écrits de construction et de manipulation de phrases, dans un sens ou dans l'autre...

Transformer les phrases suivantes à l'aide des *machines* indiquées (N = négation ; ? = interrogation ; Pr = pronominalisation) :

[1] Peytard et Genouvrier, *Linguistique et Enseignement du Français,* Larousse, 1970, p. 73.
[2] CIRCE. Sous-commission de français, mai 1971, options principales, 3.2 et 3.6.

[3] A propos des exercices structuraux, cf. : F. Réquédat, *Les Exercices structuraux,* Hachette/Larousse, 1965 : M. Boy, *Formes structurales du Français,* Hachette/Larousse, 1969. Il s'agit là d'exercices pour l'apprentissage du français langue étrangère, mais dont l'enseignement du français langue maternelle pourrait largement s'inspirer.

	Modèles	Machines
L'enfant dessine un chien		?
Mon père est jardinier		N
Les soldats attaquent la forteresse		N ? Pr

Si l'enseignement de la grammaire a pour but premier de faire acquérir à l'enfant la maîtrise de la langue, il doit lui révéler aussi comment cette langue fonctionne, quel est son système.

L'ANALYSE GRAMMATICALE

C'est dire qu'un enseignement rénové de la langue maternelle ne saurait prétendre évacuer l'analyse grammaticale. Les exercices de transformations donnés ci-dessus, par exemple, recourent à une analyse de la phrase simple (nom + verbe ; nom + verbe + nom ; etc.).

On ne saurait donc renoncer à l'analyse grammaticale. Elle a sa place dans la classe de français, mais à cette condition expresse qu'elle ne devienne pas une fin en soi, donnant lieu par là au plus dangereux des arbitraires.

Un exemple parmi tant d'autres : lors d'un concours d'admission en classe primaire supérieure, on demande aux jeunes candidats d'indiquer la fonction de *dans la lune* dans la phrase :

je rêve souvent d'un voyage dans la lune.

La réponse *complément de lieu,* fournie par nombre d'élèves, est considérée comme fausse. On attendait : *complément de nom.* En fait, l'une de ces réponses n'exclut pas l'autre. On se trouve simplement là face à une confusion des plans :

	a) un voyage *dans la lune*	b) il est *dans la lune*
plan grammatical	complément du nom	complément du verbe
plan des valeurs significatives	idée de lieu	idée de lieu

Pourquoi s'en tenir, dans le premier cas (a), au seul plan grammatical et se référer, dans le second (b), au plan grammatical et à celui des valeurs significatives, mais en renonçant à une indication d'ordre grammatical, celle de l'espèce à laquelle se rapporte le complément ?

A quoi peut conduire une analyse de ce type, sinon à un sentiment d'arbitraire et de gratuité ?

L'analyse grammaticale, si elle veut être féconde et répondre au double but qui lui est assigné — révéler à l'enfant *le fonctionnement du système de la langue* et *favoriser... son passage progressif du stade des opérations concrètes à celui des opérations formelles en utilisant ses premières facultés d'abstraction* [4] — l'analyse grammaticale devra répondre aux exigences de la rigueur et de la cohérence.

LA TERMINOLOGIE

Il conviendra d'abord d'alléger et de simplifier la terminologie grammaticale, de la débarrasser de ses obscurités et de ses incohérences.

On se réjouit, dans ce sens, de l'orientation prise par le programme CIRCE qui renonce aux termes complément d'objet et complément circonstanciel, pour y substituer, dans le groupe verbal, l'opposition entre un *complément I* et un *complément II,* assortie de l'opposition *permutable-non permutable.*

La terminologie — on hésite à l'écrire, tant la chose est évidente — n'a de sens que dans la mesure où elle permet de rendre compte de la structure de la phrase, des relations entre les éléments constitutifs de cette phrase.

L'élève qui dans

il n'a pas lu la lettre que je lui ai envoyée

étiquette *que* comme *conjonction de subordination* n'a-t-il vraiment pas compris l'organisation de cette phrase ? Le pronom *que* n'est-il pas aussi mot de liaison (conjonction) et subordonnant, mettant le complément propositionnel dans la dépendance (subordination) du nom *lettre* ? En fait, *que* se trouve bien à l'intersection de deux ensembles :

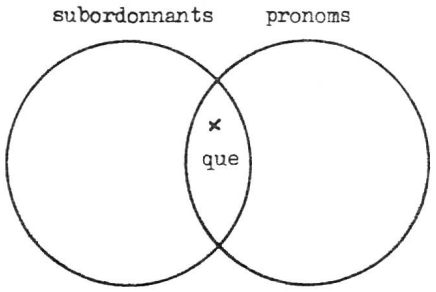

Ce qui importe donc, c'est d'abord que l'élève rende compte de la structure de la phrase, quitte même, à la limite, à se passer de toute terminologie.

Toute terminologie est inutile pour conduire l'étude des relations et des structures de la phrase à l'école élémentaire. Il faut bien prendre conscience que si le CM2 apporte tant de soin à la mémorisation de la nomenclature officielle, c'est avant tout pour répondre à des exigences ultérieures légitimement remises en question dans la mesure où elles sont appliquées à des élèves qui ne feront pas de latin, écrit un collègue français, l'inspecteur R. Gloton [5]. Pour illustrer son propos, il décrit un exercice d'analyse grammaticale réalisé dans cet esprit avec des élèves de 9 à 10 ans.

C'est là une position extrême, et tôt ou tard — plutôt tard que tôt — la nécessité d'une terminologie se fera sentir. Mais cette réaction me paraît très salutaire, contre une nomenclature qui régente l'enseignement grammatical au point de devenir l'axe selon lequel s'ordonnent le plus souvent les programmes.

UN ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE PROGRESSIF

Nous abordons là, et ce sera pour conclure, une question fondamentale, celle de la progression dans l'enseignement de la grammaire.

Le programme CIRCE, et c'est aller dans le sens auquel nous invite la linguistique contemporaine, part de la phrase, pour en analyser les éléments fondamentaux : le groupe nominal sujet opposé au groupe verbal. Puis, au fil des ans, on verra de quoi sont constitués ces éléments fondamentaux.

A une conception atomisante de l'étude grammaticale s'oppose ainsi une démarche qui part du communiqué global, analysé d'abord à un premier niveau. Par exemple, dans

hier, Pierre a rangé le livre que son ami lui a prêté dans la bibliothèque du salon,

l'élève repérera d'abord les groupes primaires, ceux qui sont ordonnés autour du verbe-noyau *a rangé* :

[4] CIRCE. Sous-commission de Français, mai 1971, grammaire, buts.

[5] *Les Cahiers de l'Ecole et la Vie,* Armand Colin, 1969, p. 31.

Pierre
le livre que son ami lui a prêté
hier
dans la biliothèque du salon

Il verra aussi que chacun de ces groupes peut être enrichi, que certains seulement peuvent être déplacés ou supprimés ; qu'on peut substituer *de son ami* à *que son ami lui a prêté...*

Conçu de cette manière, l'enseignement grammatical me paraît remplir sa fonction principale, telle que R. Gloton la définit dans l'article déjà cité : *non point l'étiquetage formel des éléments du langage, mais la maîtrise de l'expression orale et écrite par la manipulation motivée des structures linguistiques et le jeu de la communication avec les autres.*

Bertrand Lipp,
maître de didactique au Séminaire pédagogique
de l'enseignement secondaire vaudois.

DIVERS

La lecture des journaux à l'école

La Communauté suisse de travail film et jeunesse (CTFJ) a l'intention de faire analyser, par un groupe de travail, une partie de l'éducation aux mass media — sujet d'importante actualité — en prenant comme thème : « Lecture des journaux à l'école ». A cet effet, nous demandons aux instituteurs déjà au courant de la matière de nous faire part de leurs expériences et de leurs suggestions. Ces rapports, études et propositions seront examinés, rassemblés et feront l'objet d'une publication spéciale et d'un cours qui aura lieu au printemps 1972.

Les intéressés voudront bien prendre contact avec notre secrétariat AJF/CTFJ, Seefeldstrasse 8, 8022 Zurich, téléphone (051) 32 72 44.

L'avenir des machines à enseigner

En 1964, la société « Rand Corporation », qui avait été chargée par le gouvernement américain d'ausculter l'avenir, dressait le tableau des progrès qui seraient réalisés jusqu'en l'an 2000, et plus particulièrement au cours des dix prochaines années. L'emploi courant des machines à enseigner a été prévu pour les années 1971 à 1977. Un an avant le début de la période envisagée, qu'en est-il exactement ?

Jusqu'à présent, les machines à disposition dans le commerce, dont les moins coûteuses valent à l'heure actuelle quelques centaines de francs, ne sont que des machines à enseignement programmé. L'appareil comporte une phase pour l'enseignement de nouvelles connaissances et une phase pour l'examen des connaissances acquises. Il peut être utilisé aussi bien en groupe qu'isolément. Le principe consiste à poser des questions dans un ordre variable et à plusieurs reprises, en fonction de leur difficulté, et à ne passer à la question suivante que lorsque la réponse a été donnée correctement. De la sorte, l'élève prend une part active à l'enseignement et détermine lui-même la vitesse à laquelle il assimile le cours. Tout en pouvant rendre d'énormes services là où les enseignants ne sont pas assez nombreux, ce genre d'appareil ne peut prétendre remplacer un enseignement complet, qui allierait à la qualité d'un enseignement dispensé par les meilleurs spécialistes la disponibilité du professeur pour chaque élève, cette dernière faisant d'ailleurs défaut à certaines universités surpeuplées depuis bien des années déjà.

Seuls les grands ensembles d'ordinateurs travaillant en temps partagé sont capables de concentrer le savoir des meilleurs professeurs, voire même des plus grands savants, et de le mettre à la disposition simultanément de tous les étudiants d'une université ou même d'un pays, tout en pouvant poursuivre un dialogue personnel avec chaque étudiant.

L'Université de Californie prévoit pour 1975 un centre informatique dans lequel 25 000 étudiants recevront un enseignement entièrement automatique. Ceux-ci, à n'importe quelle heure de la journée, pourront prendre place devant un pupitre comportant un terminal d'ordinateur où, après avoir décliné leur identité, ils sélectionneront le cours de leur choix à l'aide d'un clavier. L'ordinateur, ayant identifié l'élève, reprendra le cours à l'endroit où il avait été laissé à la leçon précédente. Le problème s'inscrira sur un écran, sous forme de chiffres, de lettres ou de dessins. L'élève pourra indiquer ses réponses sur l'écran à l'aide d'un crayon spécial. Tout en avançant à son rythme, il bénéficiera du meilleur cours qu'il puisse recevoir, puisqu'il sera conçu par les meilleurs spécialistes de la branche, et il se familiarisera avec un terminal d'ordinateur qui, dans la suite de sa carrière, a de fortes chances de rester principal outil de travail. L'ordinateur d'enseignement se consacrera essentiellement aux grands principes et lois de base de la matière enseignée, sans apprendre à l'élève des tables ou des listes désormais inutiles, puisqu'il restera toujours à disposition de l'élève et plus tard du médecin ou de l'ingénieur, pour lui fournir ces données de routine et de mémorisation. Lorsqu'une partie du programme est acquise, l'ordinateur passe aux questions pratiques, auxquelles l'élève répond en faisant appel à la mémoire de l'ordinateur, ne faisant intervenir dans sa réponse que sa décision et sa connaissance des lois de base. L'ordinateur soumet la réponse de l'élève à un simulateur qui instantanément peut lui indiquer l'effet concret de sa réponse ; par exemple, que le pont construit à l'aide des éléments calculés s'est écroulé ou que le malade soigné avec la thérapeutique proposée est décédé. Donc, même de véritables travaux pratiques peuvent être exécutés en simulateur sur le terminal de l'ordinateur. En outre, l'avancement du programme ne pouvant s'effectuer que lorsque la matière acquise a été véritablement comprise et assimilée, la notion d'examen, qui est l'un des sujets de contestation des étudiants, n'aura plus aucune raison de subsister, le simple fait d'être arrivé au bout d'un programme déterminé étant la preuve de connaissances suffisantes. Un professeur subsistera quand même, à part ceux qui auront créé le cours, pour suivre un groupe important d'élèves. Sur consultation des fiches individuelles établies par l'ordinateur, indiquant la rapidité de travail de l'élève, ses difficultés particulières ainsi que ses réactions envers le programme, le professeur pourra détecter à coup sûr les points faibles de chacun et aborder ces problèmes avec lui, tout en améliorant constamment le programme au vu des réactions des étudiants. La formation continue et le recyclage, qui deviendront rapidement un impératif dans beaucoup de professions, seront facilités par la présence de terminaux d'ordinateurs dans toutes les entreprises, puisqu'il est vraisemblable que dans un avenir relativement peu éloigné l'informatique sera distribuée aux usagers comme l'eau, le gaz, l'électricité et le téléphone.

Repris de « Reflets », édité par la Banque Populaire Suisse.

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La Lecture du mois...

Qui nous lave et nous rend beaux ! »
« Vive l'eau, vive l'eau,
Air connu.

Le jeudi était un jour de grande toilette, et ma mère prenait ces choses-là très au sérieux. Je commençai par m'habiller des pieds à la tête, puis je fis semblant de me laver à grande eau : c'est-à-dire que vingt ans avant les bruiteurs de la radiodiffusion, je composai la symphonie des bruits qui suggèrent une toilette.

J'ouvris d'abord le robinet du lavabo, et je le mis adroitement dans une certaine position qui faisait ronfler les tuyaux : ainsi, mes parents seraient informés du début de l'opération.

Pendant que le jet d'eau bouillonnait bruyamment dans la cuvette, je regardais, à bonne distance.

Au bout de quatre ou cinq minutes, je tournai brusquement le robinet, qui publia sa fermeture en faisant, d'un coup de bélier, trembler la cloison.

J'attendis un moment, que j'employai à me coiffer. Alors, je fis sonner sur le carreau le petit tub de tôle et je rouvris le robinet — mais lentement — à très petits coups. Il siffla, miaula et reprit le ronflement saccadé. Je le laissai couler une bonne minute, le temps de lire une page des Pieds Nickelés. Au moment même où Croquignol, après un croche-pied à l'agent de police, prenait la fuite au-dessus de la mention « A suivre », je le refermai brusquement.

Mon succès fut complet, car j'obtins une double détonation, qui fit onduler le tuyau.

Encore un choc sur la tôle du tub et j'eus terminé, dans le délai prescrit, une toilette plausible, sans avoir touché une goutte d'eau.

Marcel PAGNOL
La Gloire de mon Père - Souvenirs d'Enfance I.

A. Lis attentivement plusieurs fois le texte, en essayant vraiment de le vivre avec l'auteur.

B. 1. Quel jour se passe ce récit ? Chez nos amis français, ce jour est béni des écoliers. Sais-tu pourquoi ?

2. **Personnages.** Quels sont, dans ce texte : a) les personnages **visibles** ? ; b) les personnages **invisibles**, mais dont on sent la présence proche ? ; c) les personnages **imaginaires** ?

3. Le héros de l'histoire est **muet**. Pourtant, il cherche à transmettre UN message. Lequel ?

4. Traduis chaque bruit par une courte phrase, celle que le héros exprimerait à haute voix : lignes 5 à 7 ..... ; lignes 10-11 : ..... ; ligne 13 : ..... ; ligne 20 : .....

5. A la ligne 12, pourquoi l'auteur écrit-il : « J'attendis un moment... » ?

6. Dès son entrée en scène, l'auteur montre son intention de ne pas se laver. Quel geste l'indique ?

7. Que fait l'auteur quand il n'est pas occupé par son bruitage ?

8. Combien de temps dure cette farce ?

9. A quelle époque se déroule cette histoire ? (le texte te donne une indication ; renseigne-toi auprès de tes parents !).

10. Que penses-tu de cette manière de faire ? Bien inventé, pas vrai ! Mais...

11. Que **ressent** le petit Marcel pendant cette scène ? Le **ton** employé nous renseigne.

C. Plus loin dans le texte, Marcel Pagnol dit ceci : « Il faut dire qu'à cette époque, les microbes étaient tout neufs, puisque le grand Pasteur venait à peine de les inventer, et maman les imaginait comme de très petits tigres, prêts à nous dévorer par l'intérieur... ».

Pour le maître

Les jeunes élèves (9 à 11 ans en particulier) sont souvent mal renseignés sur les questions d'hygiène, et se laver représente pour eux une obligation bien désagréable. Ils s'identifieront donc très facilement au petit Marcel et n'auront aucune peine à comprendre les réactions de l'auteur.

Peut-être certains maîtres désireront-ils profiter de cette lecture pour aborder ou pour préciser certaines questions que se posent nos élèves à ce propos : qu'est-ce qu'un microbe ? pourquoi a-t-on de la fièvre ? quel traitement subit le lait dit « pasteurisé » ? Le questionnaire suivant suscitera quelques réflexions intéressantes, après que les élèves auront pris connaissance des lignes publiées sous lettre C.

C. 1. Renseigne-toi : qui était le grand Pasteur ? Quand vécut-il ? (dates de naissance et de mort). Que découvrit-il ?

2. Quelle grandeur a un microbe ? Le long d'un millimètre, je pourrais en aligner au moins .....

3. Dans quelles conditions ces microbes se développent-ils le mieux ?

4. La comparaison employée par maman à leur propos est-elle juste ? Te les représentes-tu aussi comme ça ?

5. Quand un microbe a pu pénétrer dans ton corps, tu as généralement de la fièvre. Sais-tu pourquoi ?

6. Le savant dont parle Marcel Pagnol a **un nom** célèbre : en effet, ce nom a permis de baptiser une méthode de conservation de certains liquides. Tu bois assurément l'un d'eux matin et soir, c'est ..... La méthode est la ..... Maman dit qu'elle va acheter du .....

7. Renseigne-toi également : en quoi consiste cette méthode ? Quel résultat permet-elle d'obtenir ?

D. Après l'étude de l'imparfait et du passé simple, ce texte permet d'exercer l'emploi judicieux de ces temps passés.

1. Transposons le texte à la 2e personne du sing : le jeudi ..... et **ta** mère ..... ; à la 1re personne du pluriel : le jeudi ..... et **notre** mère .....

2. Relevons : les actions exprimées **à l'imparfait** : ma mère prenait ces choses au sérieux... ; je regardais à bonne distance... ; Croquignol prenait la fuite... ; les actions exprimées **au passé simple** : je commençai par m'habiller... ; je fis semblant... ; je composai la symphonie... ; j'ouvris...

3. L'examen de ces verbes devrait permettre de constater : **pour l'imparfait**, la notion de durée, ou de vérité générale ; **pour le passé simple**, la notion d'action limitée dans le temps.

4. Ecris chaque verbe au temps qui convient (passé simple ou imparfait).

A Carthage

Des gens de la campagne, pâles, essoufflés (arriver) dans la ville. Ils (fuir) devant l'armée. On (fermer) les portes. Les barbares presque aussitôt (paraître) ; mais ils (s'arrêter) sur le bord du lac. Plusieurs (s'approcher) avec des palmes à la main. Ils (être) repoussés à coups de flèches, tant la terreur (être) grande. G. Flaubert.

E. RÉDACTION

a) **Idées suggérées par des bruits :** De mon lit, j'écoute maman qui prépare le déjeuner. Minuit ! Nos voisins du dessus rentrent du concert.

b) **Exercice inverse :** Pour une raison à indiquer, je tente de rentrer en catimini ; mes efforts pour passer inaperçu. En tapinois, pour mieux le surprendre, je m'approche d'un camarade qui lit.

F. VOCABULAIRE

L'exercice que nous proposons est difficile. Nous ne pensons pas qu'il convienne à l'étude proprement dite des mots. Par contre, le sens en ayant été acquis lors d'une leçon collective, on pourra en contrôler la compréhension à l'aide de l'exercice ci-dessous. Il en résultera une discussion fructueuse, particulièrement avec de grands élèves.

Explique les expressions suivantes, et choisis la bonne définition :

1. **La symphonie** des bruits : a) la musique que l'on pouvait entendre à la radiodiffusion ; b) l'ensemble des bruits d'eau qui coule et de robinets qu'on manipule ; c) une jolie musique que je chantonnais pendant que se remplissait le lavabo.

2. Les bruits qui **suggèrent** une toilette : a) ceux qui font penser à la toilette ; b) les bruits qui annoncent que l'auteur fait sa toilette ; c) les bruits qui accompagnent la toilette de Marcel.

3. Le **tub** de tôle : a) le tuyau de raccord du robinet ; b) le tube de pâte dentifrice ; c) un petit bassin qui permet de se baigner.

4. Le délai **prescrit** : a) le délai recommandé par le médecin ; b) le temps qu'on met, d'habitude, pour faire sa toilette ; c) le temps que je m'étais donné pour faire ma toilette ; d) le temps inscrit sur la porte de la salle de bains.

5. Une toilette **plausible** : a) qu'on peut applaudir, car elle a été réalisée dans un temps record ; b) dont on peut penser qu'elle a été bien faite ; c) qu'on a été content de pouvoir faire ; d) à laquelle on peut croire.

Le texte et les exercices A, B et C font l'objet d'un tirage à part (15 centimes l'exemplaire), à disposition chez **J.-P. DUPERREX, Tour-Grise 25, 1007 Lausanne.**

On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois (10 centimes la feuille).

CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Votre conseiller technique :

PERROT S.A., BIENNE

Dépt. Audio-Visuel, rue Neuve 5, tél : (032) 3 67 11

Pour les films courts Super-8 au service de l'enseignement

TECHNICOLOR 610
le projecteur pour films courts avec écran incorporé permettant de projeter en lumière ambiante
Fr. 1855.—

Câble pour commande à distance de l'arrêt sur image
Fr. 75.—

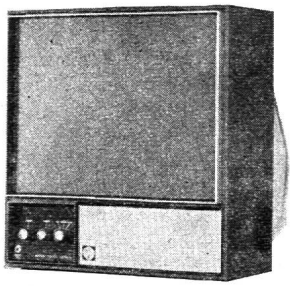

TECHNICOLOR 260
pour projection en lumière atténuée.
Avec ou sans arrêt sur image
Fr. 722.— à 914.—

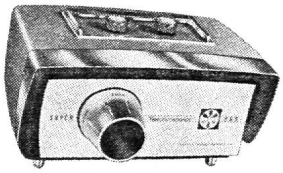

BON .....

à envoyer à Perrot SA, case postale, 2501 Bienne

Je désire une démonstration (après contact téléphonique). Envoyez-moi une documentation Technicolor. Envoyez-moi le nouveau catalogue de films Super-8

Adresse : .....

.....

No de téléphone : .....

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La page des maîtresses enfantines

LA PETITE VOITURE

(essai de desins animés sur un texte libre d'enfants de 5 et 6 ans).

« La petite voiture roule, roule, roule sur la route, dedans, il y a un petit monsieur et une petite dame... »

Telle est la phrase initiale d'une belle aventure, aussi passionnante pour la maîtresse que pour les enfants.

Afin de réaliser notre rêve du moment, un film, il fallait faire vite, pas plus d'un mois nous séparait de la soirée scolaire et il nous fallait une histoire et son illustration.

« On pourrait inventer le voyage d'une petite voiture qui irait très loin, à Paris... »

« Elle aurait des pannes !... »

« Elle rencontrerait des amis... »

« Elle verrait des maisons, des très belles !... »

« Et puis la Tour Eiffel... »

Ainsi, au gré de l'imagination, pendant plusieurs jours, les différents épisodes de la « petite voiture » furent confiés au magnétophone et des images toutes simples, au crayon gris ou de couleur, sont nées. Travail captivant et constructif où chaque enfant pouvait s'exprimer librement : raconter, dessiner ou les deux à la fois !

Quand nous avons eu suffisamment de matériaux sonores, nous avons repiqué, sur une autre bande magnétique, le texte et les chansons définitives. Les projets d'illustration furent soigneusement examinés et choisis, puis réalisés à la plume feutre sur un fin bristol blanc mat : 25 morceaux de 50 cm. sur 25 cm. mis bout à bout pour former les paysages que traverserait la petite voiture. Restaient encore le choix et la création de la voiture elle-même et des personnages qui se déplaceraient dans le film. Ce travail nous a conduit à la découverte du dessin de face et de profil et à la nécessité de maintenir dans chacune des positions les caractéristiques propres à chaque personnage.

C'est uniquement pour des raisons techniques que les enfants ne participèrent pas à la dernière étape de la préparation de ce film : soit l'animation et le tournage. Mais c'est sur leurs directives et en respectant exactement leur texte que j'ai fait jouer la voiture et ses occupants (sortes de marionnettes plates montées sur fil de fer).

J'ai été précieusement aidée dans ce travail par un couple d'amis, Marianne et Richard Ernstzon-Potterat, tous deux graphistes et particulièrement intéressés par la création enfantine libre. Ma collègue Lisette Rouge m'a également gratifiée de sa collaboration.

Résultats : 7 minutes environ (générique compris) de film en couleur 16 mm., avec son magnétique.

Actuellement, une copie va être faite. Elle sera la propriété du GRETI et mise à la disposition de toutes celles et ceux qui le désirent selon les conditions de location non encore établies pour l'instant.

A qui le tour de tenter une expérience semblable ? Il suffit de se mettre à l'écoute des enfants et l'aventure commence...

Ecrit à la demande du Comité des maîtresses enfantines vaudoises à la suite de l'exposition : « Les enfants créateurs ».

Yvette Goy

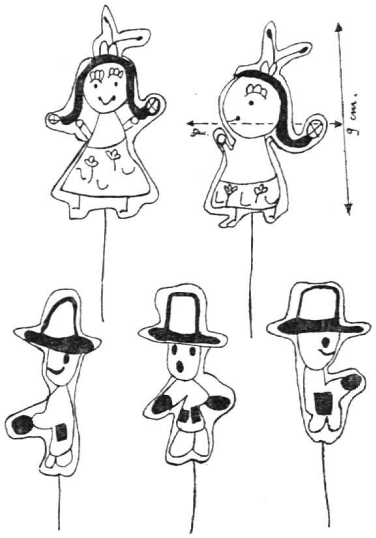

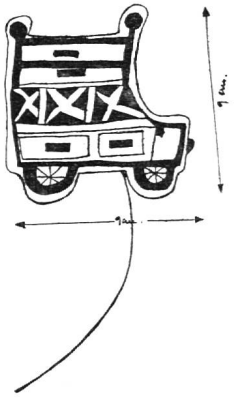

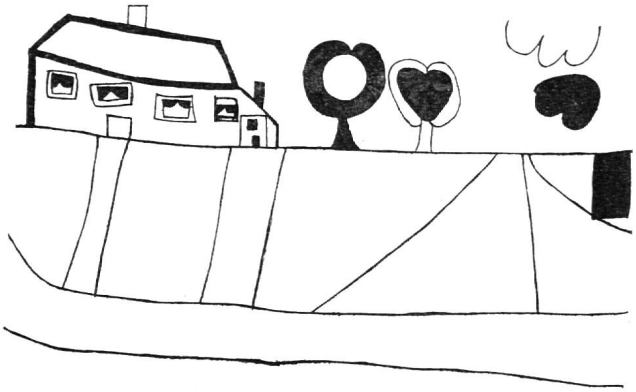

DOCUMENTS

Vient de paraître « Suisse insolite » *

Voilà un titre qui intrigue, parce que jamais encore nous n'avions rencontré ensemble ces deux mots. La Suisse, c'est la Suisse, et l'insolite, c'est ailleurs. En feuilletant le dernier livre paru aux Editions Mondo, on s'aperçoit avec étonnement que la Suisse peut aussi être insolite, car ce magnifique ouvrage nous fait découvrir notre pays sous un angle vraiment nouveau. C'est attrayant, on pourrait presque dire que c'est réconfortant.

Ecrit avec un certain humour par Louis Gaulis, ce livre est un voyage en zigzag à travers nos 22 cantons, un voyage de douze mois — il y aura deux tomes de « Suisse insolite », le deuxième paraissant en février 1971 — dans l'art populaire comme dans l'art tout court, dans l'Histoire et dans la petite histoire. En deux mots comme en cent, un livre particulièrement remarquable, qui intéressera les Suisses de partout parce qu'il parle de partout. C'est le photographe Jean Mohr qui, avec L. Gaulis, a parcouru notre pays pendant un an et en a ramené plus de 10 000 photos. Bien sûr, vous n'en trouverez qu'une centaine dans chacun des deux tomes, mais ce sont les meilleures.

La présentation même de ce livre est originale. Au lieu de partir du sud au nord, géographiquement ordonné, les auteurs l'ont conçu comme l'étaient les almanachs de notre enfance. Les prévisions du temps ont simplement été remplacées par de courts chapitres indépendants les uns des autres. Citons au hasard : « Ici à Berne », « Pestalozzi », « Métiers tessinois », « Bestiaire fantastique », « La magie des armes ». Il y en a 17 autres dont les lecteurs apprécieront eux-mêmes la saveur.

* *Suisse insolite* se commande aux Editions Mondo S. A. à Vevey. Il coûte Fr. 8.— et 500 points Mondo.

Miettes d'histoire d'un siècle qu'on appelle « Grand »

La « maison » d'un homme de qualité doit se composer de 75 personnes, au minimum, calcule le sieur Audiger en 1692 ; les écuries ne sauraient comprendre décemment moins de 14 chevaux de carrosse « qui font deux attelages » et 16 chevaux de selle pour Monsieur, 7 chevaux de carrosse et 4 de selle pour Madame ; le tout reviendra à 63 632 livres ; et non comprise la dépense des enfants, qui ont 7 domestiques à leur usage, ni celle des châteaux... Un simple conseiller, en 1675, nourrit un secrétaire, un écuyer, deux valets de chambre, un concierge, un maître d'hôtel, un officier d'office, une servante de cuisine, deux pages, six laquais, deux cochers, deux postillons, deux garçons de carrosse, quatre palefreniers, et il faut en outre, pour le service particulier de Mme la Conseillère, deux filles, une femme de chambre et quatre servantes. Il n'y a donc pas à s'étonner si M. de Pontchartrain fait vivre 113 domestiques, et si 146 serviteurs logent à l'hôtel de Nevers : pour un grand seigneur, c'est une sorte d'obligation sociale que d'entretenir une véritable armée de « gens »...

J. BOULANGER
« Le Grand Siècle », Hachette.

viso
la haute couture de la gaine

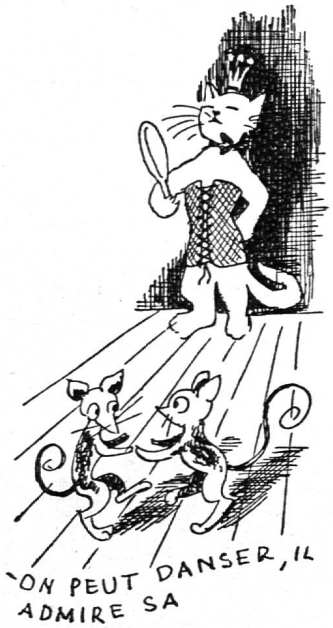

viso
Fabricant : Paul Virchaux
2072 St-Blaise/NE Tél. (038) 3 22 12

SUNNY DALE

DES PARENTS VOUS DEMANDENT :

Peut-on apprendre le bon allemand en Suisse alémanique ?

NOUS L'AFFIRMONS, PREUVES A L'APPUI

Beaucoup de jeunes filles sont indécises quant à leur avenir professionnel. Des études sérieuses d'allemand et d'anglais couronnées par des diplômes officiels (Goethe-Institut - Université de Cambridge) ouvrent bien des portes. Mais nous ne nous bornons pas à l'enseignement des langues, la formation de la personnalité et une solide culture générale complètent notre programme éducatif.

La direction vous renseignera :
INSTITUT SUNNY DALE
3812 Wilderswil-Interlaken
tél. (036) 22 17 18

DOCUMENTS

A propos de graphologie

Chacun sait que les entreprises, lorsqu'elles désirent engager du personnel et plus particulièrement des cadres, font appel à la graphologie pour sélectionner les candidats.

Dans les écoles aussi, certains maîtres ayant étudié cette science ou cet art, donnent des conseils à leurs élèves, bien plus, quelques spécialistes prétendent qu'en modifiant l'écriture, en obligeant les jeunes à dessiner les lettres autrement qu'ils ne le font généralement, modifient du même coup leur caractère. J'ignore si cela est exact, mais ce qui est certain, c'est que depuis longtemps on cherche à connaître le caractère de ses semblables en analysant leur écriture.

Au XVIIIe siècle, Gœthe trouve que l'étude des écritures est surtout une affaire de sentiment, toutefois il insiste auprès de son ami Lavater pour que celui-ci s'en occupe. Et Lavater, chercheur né, se met à l'œuvre, rassemble les autographes, les étudie, les compare, note ses observations et résume ses conclusions en quelques pages qui ont été le point de départ de toutes les découvertes graphologiques faites jusqu'à aujourd'hui. « Je distingue dans l'écriture, dit Lavater, la substance et le corps des lettres, leur forme et leur arrondissement, leur hauteur et leur longueur, leur position, leur liaison, l'intervalle qui les sépare, l'intervalle qui est entre les lignes, si celles-ci sont droites ou de travers, la netteté de l'écriture, sa légèreté ou sa pesanteur ; si tout cela se trouve dans une harmonie parfaite, il n'est nullement difficile de découvrir quelque chose d'assez précis du caractère fondamental de l'écrivain. Je remarque la plupart du temps une analogie admirable entre le langage, la démarche et l'écriture. »

A Paris, la Société de graphologie s'apprête à célébrer son centenaire. Au début, aux heures du romantisme, la graphologie passait pour un jeu de société. Aujourd'hui, tout a changé ; dans des limites bien définies, cette «science» aide à dépister les maladies, à sélectionner les candidats aux grands postes administratifs, à démasquer les faussaires. Elle est encore utilisée par les agences matrimoniales pour assortir les conjoints.

Quelques psychologues définissent aujourd'hui la graphologie comme étant une science d'observation et un art d'interprétation. Ce n'est pas un hasard si c'est un prêtre qui étudia systématiquement les écritures de ses paroissiens pour voir les corrélations qu'il y trouva avec les caractères de ses ouailles. L'abbé Michon, grand prédicateur, fit un travail de bénédictin en étudiant les rapports mécaniques entre la main et les pulsions de l'âme. Après l'abbé Michon, vint Jules Crépieux-Jamin, puis l'Allemand Ludwig Klages et ensuite notre compatriote Max Pulver.

Il y a une quarantaine d'années, l'Université de Harvard compare les conclusions des graphologues à celles d'un comité de psychiatres, d'anthropologues, de médecins, de sociologues : elles concordent à 80 %. Ainsi la graphologie peut être admise parmi les autres disciplines de la vie mentale avec toutefois cette restriction de M. Jacques Tixier, psychologue et directeur d'une agence de recrutement : « Pour l'instant la graphologie doit être admise à titre de complément. »

Aujourd'hui la graphologie comme en ce qui concerne les tests classiques, fait des recherches se rapportant à la statistique pour tenter de codifier les signes sur des bases objectives, c'est ce qu'on appelle la graphométrie. Elle se marie à un art qu'on avait depuis des décennies délaissé, la physiognomonie : c'est la graphocaractérologie.

Quelques sociétés, pour tracer le portrait d'un candidat postulant une place de cadre, établissent deux grilles : une grille de signes morphologiques et une grille de signes dynamiques, c'est-à-dire rapidité, vitesse dans le comportement.

Dans certaines contrées, sachant l'importance que l'on attache à la graphologie auprès des organismes de recrutement de personnel, on a vu apparaître des renseignements destinés à prévenir les candidats des erreurs à ne pas commettre dans la présentation manuscrite de leur curriculum vitae. Cela est peine perdue parce que dans la plupart des cas, il est possible de reconnaître la supercherie, ne serait-ce que par la signature qui ne correspond pas au texte.

J'ai dit plus haut que des médecins se servent de la graphologie pour déceler la présence de troubles neurologiques ou affectifs. Dans le « Larousse médical », au chapitre se rapportant à l'écriture, il y a un long paragraphe traitant du graphisme des gens présentant une aliénation mentale. « Nous considérons, est-il dit, comme les signes les plus sûrs : le soulignement excessif, l'abus des majuscules, l'ornementation bizarre, la répétition des mots. A un degré plus avancé, le désordre et l'incohérence sont les signes les plus caractéristiques. Dans le « tabes dorsalis » ou ataxie, comme dans la paralysie générale, l'examen de l'écriture offre un intérêt exceptionnel, parce qu'il décèle la maladie avant qu'aucun autre indice ne le permette. » Il y a ensuite dans ce même dictionnaire une grande page de spécimens d'écritures montrant des tracés de malades très divers : asthmatiques, hystériques, sclérose en plaques, paralysie, etc. J'ai sous les yeux le fac-similé d'un fragment d'une lettre de Nietzsche adressée à sa mère. Il a 27 ans. Ce spécimen d'écriture a paru dans le journal « L'Express ». L'écriture est claire, les mots bien aérés, les lignes très droites, les lettres dessinées avec aisance ; un autre spécimen du même auteur qui, comme on le sait, sombra dans la folie, montre une écriture désordonnée, enfin quelques lignes d'une missive de Nietzsche âgé de 47 ans sont difficilement lisibles, les lettres sont empâtées, dessinées avec difficulté, c'est l'écriture d'un fou. Ces deux derniers échantillons d'écriture se trouvent dans l'ouvrage d'Albert Rochetal qui est directeur de la « Revue graphologique ».

Revenons maintenant à la sélection des personnes par la graphologie. Je ne suis pas un graphologue professionnel bien que j'ai suivi il y a de nombreuses années le cours de Max Pulver, puis bien plus tard celui de Mlle Petitmaître, graphologue qui travaillait à Lausanne. Pour analyser une écriture, il faut une énorme pratique, c'est un peu comme en médecine, après les études, il est nécessaire d'accomplir de nombreux stages « pour se faire la main ». Il faut surtout persévérer dans ce travail de graphologue très attachant et s'y vouer entièrement.

Si je ne pratique pas professionnellement la graphologie, je suis toutefois à même de juger la valeur de cette science pour la sélection du personnel. Je dirai ceci :

Actuellement je ne pense pas qu'il soit prudent de définir une personne uniquement par son écriture. Un entretien avec le candidat auquel on peut ajouter l'application de quelques tests psychologiques compléteront heureusement les observations faites de son écriture.

Il est bon que l'orienteur ait quelques connaissances en graphologie ; même sans être averti dans ce domaine, en observant la graphie des jeunes, la tenue de leurs cahiers, il pourra se faire une idée de leur caractère ; les renseigne-

ments de l'école et des parents parachèveront heureusement leur portrait.

Si la graphologie reste un complément de grande valeur pour la connaissance d'un individu, il faut toutefois que l'examinateur ait des connaissances étendues en caractérologie pour utiliser avec profit les renseignements que donne l'observation de l'écriture d'une personne.

J. S.

DIVERS

Quand les enfants se mettent à juger leurs maîtres...

Phrases authentiques

L'école est à prendre au sérieux. Est-ce à dire qu'il y doit régner une austérité et une rigueur pareilles à celle d'un couvent de Carmélites ? J'ai pourtant bien l'impression que jusqu'ici, parents et autorités de chez nous accorderaient plus volontiers leur confiance aux régents d'aspect sévère et solennel, à ceux qui ont subi, soit dans leur formation, soit dans leurs milieux, une influence assez favorable au genre « magister » ; ça fait plus sérieux...

Personnellement, j'opte pour un ordre et une discipline de la classe ; mais ordre et discipline établis une fois pour toutes, j'aime que le visage du maître s'éclaire d'un sourire auquel vont répondre les sourires de tous ces visages, qui sont là, guettant l'état de vos humeurs. C'est alors le rayon de soleil qui pénètre dans la salle d'école, même si extérieurement, le temps est maussade. Un climat de confiance réciproque s'instaure. Le contact de l'éducateur avec son auditoire en est facilité ausi bien que les échanges au niveau de la réceptivité de l'enfant. J'ai dit : le sourire ; et pourquoi pas le rire ? Quand la fatigue et l'ennui se font sentir, parmi les grisailles de la grammaire et les monotonies des tables de multiplication ? Oh ! je sais ; on y court quelques risques, à moins que l'on ait son monde bien en main. Mais que cette détente peut faire de bien ! Il suffit parfois d'un brin d'humour pour dédramatiser certaines situations. « Là où il n'y a pas d'humour, il n'y a pas d'humanité ! » (Ionesco).

M. Bruno Cesa, instituteur en l'Auge, l'a bien compris, lui, et sa bonne humeur déteint sur sa classe où l'on ne doit certainement pas s'ennuyer. Il a bien voulu nous communiquer quelques jugements portés par ses élèves sur leur inspecteur, sans les commentaires. Peut-être auront-ils l'heur de distraire ses collègues de leurs graves soucis ?

(A suivre) *E. M.*

Voici la pluie et voici le soleil

Voici la pluie et voici le soleil
Qui se disputent le ciel
Et qui dansent sur la prairie
Voici la pluie au pré qui rit
Voici le soleil sur les fleurs
Et les gouttes d'eau qui tombent dans l'herbe
Vont épanouir sur l'heure
En pâquerettes.

J. Lebesque, *La bûche dans l'âtre.*

L'ADMINISTRATION COMMUNALE LAUSANNOISE, DIRECTION DE POLICE

cherche

ADMINISTRATEUR
du Centre communal pour adolescents de Valmont

au bénéfice d'un diplôme d'éducateur spécialisé ou d'une formation jugée équivalente. Posséder de solides connaissances professionnelles, théoriques et pratiques du travail éducatif et des relations humaines.
Personnalité disponible et dynamique. Etre apte à diriger un établissement destiné à recevoir des mineurs garçons. Etre capable d'étudier, de proposer et d'appliquer des objectifs, plans et programmes.
Obligation d'habiter le logement de service. Horaire spécial. La préférence sera donnée à candidat marié. Permis de conduire.

ÉDUCATEUR-CHEF
au Centre communal pour adolescents de Valmont

porteur d'un diplôme d'éducateur spécialisé ou au bénéfice d'une formation jugée équivalente. Bonne formation pédagogique. Avoir le goût des responsabilités et être apte à diriger du personnel. Sens de la collaboration et de l'organisation. Capable de seconder et remplacer l'administrateur.
Horaire spécial. Logement de service à disposition. La préférence sera donnée à candidat marié. Activité pratique d'au moins cinq ans. Permis de conduire.

ÉDUCATEUR A, B, C ou D
au Centre communal pour adolescents de Valmont

titulaire d'un diplôme d'éducateur spécialisé ou ayant une formation jugée équivalente ou encore répondre aux critères requis pour une formation en cours d'emploi. Expériences professionnelles souhaitées.
Travail en équipe. Ambiance sympathique dans un établissement nouveau, de conception moderne. Horaire spécial. Si possible permis de conduire.
Offres à adresser à la Direction de Police, Service administratif, rue Beau-Séjour, 1002 Lausanne.

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (01) 90 09 05

Fabrique **Ebnat-Kappel/SG**

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

Les vins « Biollaz »
sont toujours
appréciés

ALBERT BIOLLAZ & Cie
Propriétaires-négociants

St. Pierre-de-Clages
Tél. (027) 8 74 37

VOYAGES CULTURELS
aux foyers des civilisations

bien préparés

bien accompagnés

Programme 1971 sur demande

Voyages Pour l'Art

70, ch. du Devin 1012 LAUSANNE
Tél. (021) 32 23 27

LE PREMIER MANUEL ALPHABÉTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

LE MICRO ROBERT

- MANUEL D'ORTHOGRAPHE
- GUIDE DES PRONONCIATIONS
- ABRÉGÉ DE GRAMMAIRE PAR L'EXEMPLE

- explique chaque signification
- donne de nombreux exemples
- renvoie de chaque mot aux principales associations d'idées analogiques

LE MICRO ROBERT

Le plus sûr auxiliaire du maître, du professeur qui enseigne le français ou qui enseigne en français.

LE MEILLEUR AMI DE L'ÉLÈVE

UN VOLUME FORMAT 13,5 CM × 21,5 CM
1232 PAGES, PAPIER VELIN BLANC,
COUVERTURE CARTONNÉE TROIS
COULEURS **Fr. 25.—**

En vente chez votre libraire ou
Librairie de l'Enseignement
SPES S.A.
2, rue St-Pierre, 1003 Lausanne
Tél. (021) 20 36 51

quel est le plus important pour les élèves: comprendre Shakespeare et Cervantès ou M.M. Smith et Pérez hommes d'aujourd'hui?

seuls les

NOUVEAUX LAROUSSE BILINGUES

leur donneront la traduction
de tout le vocabulaire actuel,
technique, commercial, familier
et même populaire réellement utilisé de nos jours,
celui dont ils auront besoin, bientôt, dans la vie.

2 volumes déjà parus :

français-anglais, english-french
par J. Mergault

français-espagnol, español-francés
par R. García Pelayo

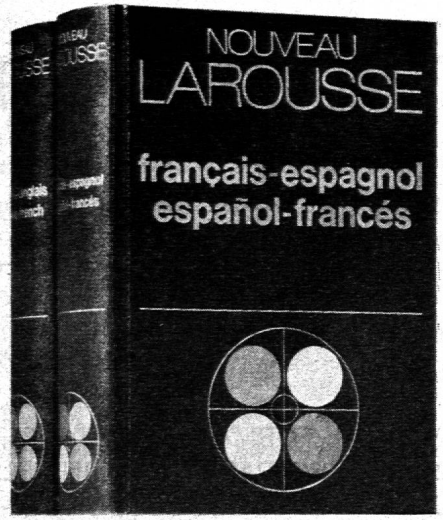

chaque volume (14 x 20 cm), précis de grammaire
pour chaque langue, 16 pages en couleurs.

LAROUSSE

Pour toute documentation s'adresser à
LAROUSSE (Suisse) S.A. 23, rue des Vollandes.
1207 Genève.

CHLORURE DE SODIUM
AMETHYSTE
TARIFS A–F
LIVRE DE LECTURE
VIS M4 X 30
SONNEZ S.V.PL.
GEOGRAPHIE
MICHELE DUBOIS
PELIPRINT

Tout petit dans votre poche, il estampe comme un grand!

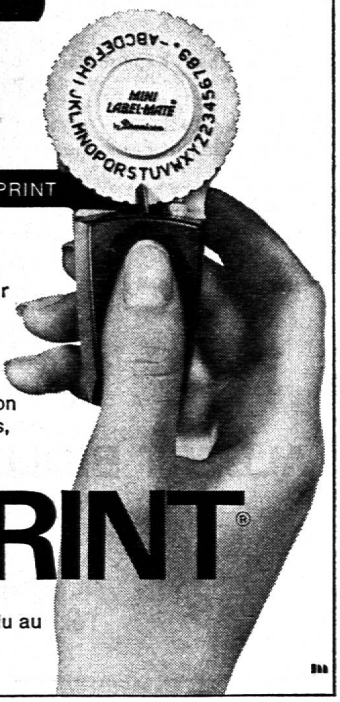

Grâce au mini-appareil à estamper Peliprint, vous réaliserez en un clin d'œil des étiquettes claires et nettes pour vos livres, cahiers, classeurs, chemises, etc. Vous mettrez aussi de l'ordre et de la clarté dans votre armoire à fournitures, dans votre collection de minéraux ou de diapositives, dans votre atelier de bricolage et ainsi de suite.

peliPRINT®

un produit **Pelikan**, est un mini-appareil à estamper, vendu au prix incroyablement bas de **fr. 7.95** net.

FÉDÉRATION SUISSE DES CAFETIERS ET HÔTELIERS

Notre service de la formation professionnelle cherche un

collaborateur

en vue de l'ouverture d'un bureau romand à Lausanne.

Nous demandons :

Homme dynamique, de langue maternelle française, connaissances de l'allemand, bonne culture générale, si possible en dessous de 30 ans, organisateur, apte à s'exprimer en public, ayant l'habitude des contacts humains et le sens de la psychologie.

Ses tâches consisteraient à organiser et à coordonner sur le plan romand toutes les activités concernant la **FORMATION ET LA RELÈVE PROFESSIONNELLES DANS LA RESTAURATION ET L'HÔTELLERIE.** La connaissance de la profession est souhaitable, mais pas indispensable, la mise au courant étant prévue par un stage au bureau central à Zurich.

Nous offrons :

Un poste stable et bien rétribué, un travail intéressant, varié et indépendant nécessitant des déplacements dans les cantons romands, les avantages d'une grande organisation.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez avoir l'obligeance de prendre contact avec M. W. Herren, président de la Société vaudoise des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, avenue de la Gare 17, à Lausanne, tél. 23 14 66, où les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions de salaire.

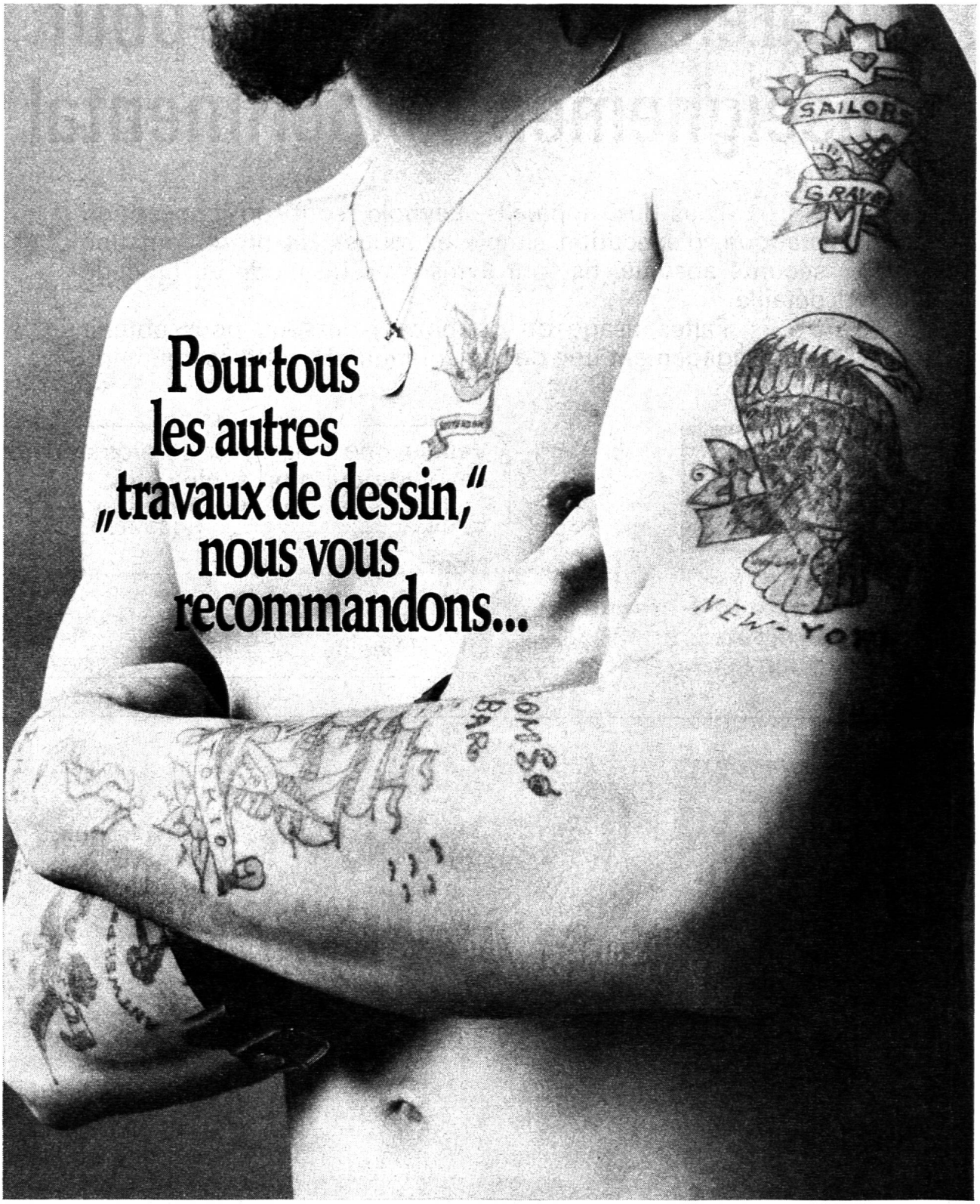

...notre papier à dessin blanc ou de couleur!
Grand choix pour toutes les techniques d'illustration et de peinture. Diverses épaisseurs. Divers formats. Surface de structure variée. Qualité éprouvée.

1471 SIHL 1971

Les bons papiers à dessin portent la griffe de la SIHL

– SIHL – Papeteries zurichoises sur la Sihl, 8021 Zurich, tél. 01 36 44 11

83.1.24

Appareils scientifiques pour l'enseignement expérimental

Tous les appareils Leybold sont de conception pratique, d'exécution simple et robuste et présentent une sécurité absolue. Ils sont livrés avec un mode de procédé détaillé.

Faites usage du coupon ci-dessous pour obtenir sans engagement une documentation sur notre assortiment.

Leybold-Heraeus SA
Freiestrasse 12
3000 Berne 9

Veuillez me renseigner sur vos appareils Leybold pour mon école:

Ecole:_____ Localité:_____

Nom:_____

Rue:_____

NPA/Localité:_____

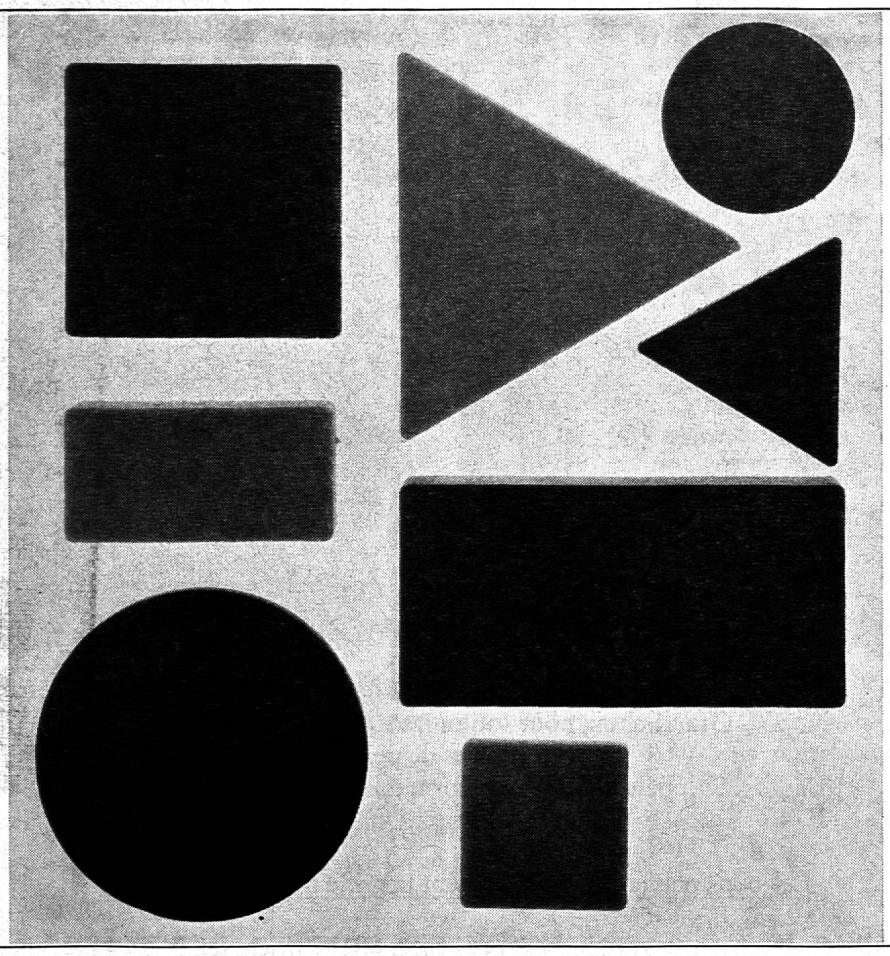

Les blocs logiques sont les éléments principaux pour le calcul moderne.

Offre spéciale :

Marque OCDL original Prof. DIENES

assortiment à 48 **grands** blocs Fr. 25.—

assortiment à 48 blocs **moyens** Fr. 15.—

assortiment à 48 **petits** blocs Fr. 6.—

complet en **étuis pratiques**

Demandez un choix.

Bernard Zeugin,
matériel scolaire,
4242 Dittingen (BE)
Tel. (061) 89 68 85

Bibliothèque Nationale Suisse
3000 BERNE
J.A.
Monteux 1

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux